A 212

GAUDEO

John Carter Brown
Library
Brown University

HATHAWAY

[illegible]

MÉMOIRE
DU GÉNÉRAL DE BRIGADE
ANDRÉ RIGAUD,
EN RÉFUTATION
DES ÉCRITS CALOMNIEUX
CONTRE LES CITOYENS DE COULEUR
DE SAINT-DOMINGUE.

Quel est le fruit de mes travaux ? L'envie :
Son souffle impur empoisonne ma vie.

Aux Cayes, de l'imprimerie de LEMERY.

695

RPJCR

AVANT-PROPOS.

C'EST une chose bien extraordinaire que les hommes de couleur de Saint-Domingue aient été en bute à tous les traits des diverses factions qui ont déchiré cette partie si précieuse de la république. Les aristocrates de toute dénomination, les indépendans, les royalistes, soit ceux qui, détestant les Anglais autant que la révolution française, travaillaient au rétablissement de la monarchie, soit ceux qui avaient mieux aimé vendre la colonie au cabinet de Saint-James, que de rester attachés à la France, soit les partisans de la domination espagnole, enfin les Français soi-disant patriotes, mais ennemis de l'égalité et de la liberté, tous ces factieux ont agi dans le même sens ; ils ont mis trève à leurs divisions particulières ; ils se sont réunis en masse ; et ils ont tourné contre les citoyens du 4 Avril les mêmes armes qu'ils avaient prises dès l'aurore de la révolution pour s'exterminer mutuellement.

Quels sont donc les motifs qui ont pu engager les uns et les autres non-seulement à oublier leurs querelles, mais encore à diriger tous leurs efforts contre les hommes de couleur ? Deux principaux nous paraissent dans toute leur évidence. Le premier, c'est que chacune de ces factions ayant inutilement tenté de les attirer dans son parti (*a*),

(*a*) Dès le commencement des troubles de Saint-Domingue, les indépendans d'un côté, les contre-révolutionnaires de l'autre, employèrent toute sorte de

leur a voué une haine implacable, et a saisi tous les moyens qui lui ont paru propres à donner un libre cours à ses vengeance; le second, c'est que toutes ces factions étant ennemies déclarées ou secrètes de la révolution française, et sur-tout de la liberté, tandis que les hommes de couleur ainsi que les nègres libres qui ont toujours fait cause commune avec eux, étaient les chauds partisans et les zélés défenseurs de l'une et de l'autre, il fallait les annihiler pour réussir dans le projet de soustraire Saint-Domingue à la république française.

Or, chaque faction étant trop faible pour les terrasser, elles se sont rapprochées, elles se sont réunies, elles ont agi de concert. Qu'est-il résulté de cette infernale coalition? Le triomphe de la république par les efforts constans des hommes de couleur et nègres libres auxquels s'étaient ralliés quelques Européens amis de leur patrie et de la liberté. Quelques-uns des factieux résistent encore par le secours des Anglais qui toutefois les méprisent, les autres en plus grand nombre sont allés dans divers climats ensevelir leur honte, former de nouveaux complots et se bercer des rêves d'un avenir favorable à leur fureur liberticide.

---

stratagêmes pour entraîner les hommes de couleur dans leur cause, et les faire servir d'instrumens à leur aveugle rage. Dans quelques quartiers, ceux-ci ont été par la suite victimes de l'astuce et de la perfidie des uns, dans beaucoup d'endroits ils ont triomphé avec adresse des ruses infernales des autres. Enfin leurs ennemis n'ayant pu opérer leur anéantissement, se réunissent, combinent d'autres machinations, essayent de corrompre l'opinion nationale sur leur compte, et tâchent de leur enlever l'affection de leurs parens p materne]s. Pourquoi ? Parce qu'ils sont convaincus, que tant que ceux-ci feront cause commune avec les hommes de couleur, le rétablissement de l'esclavage ne pourra jamais se réaliser.

Mais ce qui paraîtra incroyable, et ce qui est en effet très-difficile à comprendre, c'est que le même homme qui a rendu un hommage authentique et éclatant à l'amour, au zèle des hommes de couleur de Saint-Domingue pour la république française, à la face de la nation entière, qui les a promus lui-même à des postes de confiance pour prix de leur fidélité et de leurs services signalés, ce qui paraîtra incroyable, dis-je, c'est que ce même homme leur déclare aujourd'hui une guerre aussi cruelle qu'elle est injuste. Quel est donc le motif d'un changement si extraordinaire ? Je l'ignore. Les hommes de couleur ont-ils trahi leur patrie ? Ont-ils appelé les ennemis sur le territoire de la république ? Leur ont-ils livré les places qu'on avait confiées à leur garde ? Non, sans doute. Au contraire, ils les ont combattus, et ils les combattent sans relâche pour les expulser des quartiers dont ils sont devenus les maîtres par d'infâmes trahisons, ils ont remporté sur eux des avantages, ils se sont emparés de quelques villes que des traîtres leur avaient livrées, la terre de Saint-Domingue est encore teinte du sang qu'ils ont versé pour la défense des intérêts de la république française; pourquoi donc ce même homme est-il aujourd'hui si différent de ce qu'il était autrefois à leur égard ? Par quelle fatalité paraît-il si bien s'entendre avec ceux qui jadis avaient juré sa perte pour avoir agi dans des principes opposés à ceux qu'il professe actuellement ? Je ne peux pas en désigner la cause d'une manière positive ; mais il m'est permis de faire part de mes idées et d'exposer mes doutes au grand jour.

Il existe, (et cela n'est pas douteux), il existe une

faction qui tend à la destruction totale des citoyens de couleur de Saint-Domingue. A dieu ne plaise que je croye que ce soit l'intention de la nation française et de ses augustes représentans ! Mais il n'en est pas moins vrai que cette faction existe (*a*). Quels sont les acteurs qui doivent contribuer à l'exécution de ce projet ? On ne peut pas l'affirmer positivement. Ces intrigans ne marchent pas à découvert, ils se cachent, ils cherchent à s'envelopper de ténèbres épaisses : ils se flattent de réussir en séduisant les ignorans et les faibles ; mais ils n'en imposeront pas aux hommes clairvoyans, et tôt ou tard ils seront découverts. Peut-être même ce Mémoire, tracé par la main de la vérité, servira-t-il à en dévoiler quelqu'un. Je me trouverai trop heureux, je croirai avoir servi ma patrie, si je contribue à déjouer des conspirateurs.

(*a*) L'existence de cette faction ne peut pas être révoquée en doute ; la lettre des citoyens Hugues et Lebas, commissaires nationaux aux îles du vent, l'annonce en termes clairs et précis ; mais celle du citoyen Roume, agent de la république à Santo-Domingo, en a développé les Particularités les plus importantes. Il dit qu'il sait depuis long-tems qu'on a formé le projet d'anéantir les hommes de couleur pour sapper la liberté dans ses fondemens et rétablir l'esclavage. Assurément on ne peut pas rendre un hommage plus éclatant au républicanisme des citoyens du 4 Avril.

Plusieurs avis reçus du continent Américain annoncèrent, dès la troisième année de la république, que les princes colons se flattaient hautement de la destruction prochaine des hommes de couleur. Un de ceux-ci, qui avait rendu autrefois des services signalés à un de ces êtres privilégiés, lui annonce son départ pour Santo-Domingo. Ne partez pas, lui dit-il, votre perte entière est décidée. Vous n'êtes tous ensemble que comme une fourmi dans un baril de goudron. Peut-on pousser l'impudence à ce point là ! Il est donc vrai que cette faction existe.

VIVE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, UNE ET INDIVISIBLE !

MÉMOIRE

Du général de brigade ANDRÉ RIGAUD, *en réfutation des écrits calomnieux contre les citoyens de couleur de S.-Domingue.*

L'HISTOIRE des nations n'offre aucun exemple d'une révolution aussi étonnante que celle que les Français viennent d'opérer. Les Romains, le peuple Helvétique, les Américains ont donné dans divers siècles des leçons terribles à ces tyrans qui n'existent que pour le malheur des hommes. Les noms des Brutus, des Tell, des Franklin ne seront jamais ensevelis dans la nuit des tems; leur mémoire brillera honorée à travers les siécles, tandis que les rois, ces vils oppresseurs, disparaîtront dans la poussière des tombeaux.

Cependant ces hommes fameux, à si juste titre, ne déployèrent autant d'énergie que pour le bonheur de leurs seuls concitoyens. Il était réservé au peuple Français de délivrer de l'oppression toutes les nations du monde. Que lui importe en effet d'avoir rétabli les droits de l'homme, si ces droits n'existent que pour lui! Il ne voit que des frères dans tous ceux qui habitent ce vaste univers. Envain est-il libre: s'ils sont esclaves, il sent plus vivement encore le poids de leur esclavage; périr, ou les sauver tous, voilà le but où tendent ses efforts généreux. Sans doute ils seront couronnés du plus heureux succès; déjà divers peuples du Nord et du Midi vivent à l'ombre de la liberté, et bientôt les trônes chancelans n'existeront plus.

Mais combien plus étonnants encore eussent été les triomphes de la nation Française, si elle n'eut pas nourri dans son sein de

ces hommes profondément pervers qui, couverts du manteau du patriotisme, ne parlant que le langage de la liberté, avaient cependant le cœur pétri de fiel pour ses plus ardents et ses plus zélés défenseurs! Combien plus rapide eut été la propagation de la liberté à Saint-Domingue, avec quelle solidité ne serait-elle pas déjà établie, si les augustes représentans du peuple Français n'eussent pas honoré de leur confiance, et investi de tous leurs pouvoirs des hommes qui se plaisent au jeu des factions, qui font mouvoir avec adresse les ressorts du machiavélisme le plus atroce, pour réussir dans leurs noirs projets, des hommes dont la politique astucieuse, sacrifie sans pudeur et sans remords ceux qui ne connaissent d'autre devoir que celui de servir leur patrie, de ces hommes enfin (disons le hautement) qui, sous le masque imposteur d'amis de la liberté, travaillent dans l'horreur des ténèbres à en sapper les fondemens, et à rétablir le système affreux du préjugé et de l'oppression!

Que ne puis-je dévoiler ici au grand jour toutes les trames, toutes les conspirations qui ont eu lieu en divers tems et en diverses circonstances, pour tuer la liberté dès sa naissance? Quel ouvrage pour l'instruction de la postérité, dans lequel une plume impartiale peindrait avec feu les vrais amis de la liberté luttant avec vigueur et constance contre tous ses ennemis, et triomphant de tous les obstacles! Mais je ne peux parler que des choses que j'ai vues; je ne parlerai donc que des évènemens dont j'ai été témoin et acteur à Saint-Domingue; je démontrerai qu'une portion considérable d'amis de la liberté et de la République Française, que les hommes de couleur ses défenseurs zélés ont été outragés indignement et qu'on a voulu, pour prix de leurs services, les couvrir d'opprobre et d'ignominie.

Je parlerai de moi: je prouverai que depuis le commencement de la révolution jusqu'à ce jour, j'ai porté les armes pour soutenir les grands et sublimes principes de la liberté et de l'égalité: que j'ai sans cesse combattu les ennemis de la France: que plusieurs fois j'ai versé mon sang pour sa défense, et que je lui ai consacré ma vie entière. Je ferai voir qu'avec de faibles moyens, sans recevoir de secours ni de la Métropole, ni du général en chef de la colonie, j'ai défendu par ma constance, mon zèle et le courage de mes frères d'armes, le territoire dont le commandement m'avoit été confié, contre les Anglais et les émigrés coalisés avec eux, et que je leur ai enlevé diverses places que des traitres leur avaient livrées; je prouverai que je les ai poursuivis sans relâche jusques dans leurs retranchemens; j'oserai dire que je les aurais entièrement chassés du quartier de Jérémie, si j'avais reçu quelque portion des

armes et des munitions que la France a envoyées à Saint-Domingue dans ces derniers tems; je dirai que pour récompense de mes services, pour prix du sang que j'ai si souvent répandu, j'ai été indignement calomnié ; je confondrai les calomniateurs. . . . . !

Je voulois d'abord garder un profond silence. Fier de mon innocence et de mon zèle ardent pour la République Française, je ne voulais répondre à ceux qui ont eu l'audace de m'accuser de trahir ma patrie, qu'en redoublant, pour ainsi dire, d'efforts pour la servir. Ah ! sans doute, dans leur affreux délire ils ont cru réussir dans leurs infâmes projets, ils se sont bercés de l'espoir vain que par leurs persécutions injustes et inouies, ils nous réduiraient à un lâche et honteux désespoir. Les insensés ! Ne savent-ils pas par une longue expérience que mes freres et moi, nous combattrons jusqu'à notre dernier soupir pour les intérêts de la République Française et pour la cause sacrée de la liberté et de l'égalité ? Oui, l'une et l'autre triompheront à Saint-Domingue, ou bien nous périrons tous. Ne restât-il qu'un seul d'entre nous, il mourra les armes à la main et sous le drapeau de la République.

Je voulais, dis-je, ne pas répondre ; mais je dois compte de mes actions à la nation Française et à ses augustes représentans. Il importe à mon honneur fondé sur les intentions pures qui m'ont toujours guidé, de rectifier l'opinion que les véritables amis de la liberté et de l'égalité peuvent avoir sur mon compte, et que les traits des méchans ont pu corrompre. Il est de mon devoir d'anéantir l'imposture et la séduction en faisant entendre la voix de la vérité. Les ténèbres épaisses dont nos ennemis et nos calomniateurs s'enveloppent, seront dissipées ; et nos juges suprêmes rendront à chacun le prix dû à leurs œuvres.

Avant que le peuple Français brisât les chaînes pesantes que le despotisme avait forgées, avant qu'il eût recouvré ses droits que la tyrannie avait anéantis, les hommes de couleur et les nègres libres de Saint-Domingue gémissaient sous le poids de l'oppression et d'un préjugé infâme que le tems et la loi du plus fort avaient consacrés. Propriétaires pour la plupart et riches, contribuant à toutes les dépenses publiques, toujours les premiers sous les armes, lorsque l'ennemi menaçait le territoire Français, exerçant dans leurs demeures les lois de l'hospitalité et de l'humanité, même envers ceux qui les opprimaient, à peine jouissaient-ils de la qualité d'hommes, ils étaient couverts de mépris, ils végétaient dans la fange de l'opprobre et de l'humiliation.

Tout-à-coup la France retentit des cris de la liberté, bientôt la renommée le publie à Saint-Domingue; les colons frémissent, prévoyant la chûte de leur domination; et dès lors ils méditent de river de nouveau les chaînes de ceux qu'ils opprimaient, ils conspirent leur perte entière, s'ils font le moindre effort pour les briser. (*a*).

Le peuple Français représenté par une assemblée nationale, rétablit les droits de l'homme et les consacra par un acte solemnel; tous devaient jouir des bienfaits de la loi. Quelles douces et agréables sensations éprouvèrent ces hommes si long-tems méprisés et avilis! Toute leur ambition se bornait à être reconnus pour des hommes, et ils recevaient par la sanction de la loi cette qualité qu'ils tenaient du ciel et de la nature. Infortunés! ils ne savaient pas toutes les trames qu'on ourdissait déjà contr'eux; ils ne prévoyaient pas qu'ils seraient forcés de recourir à la voie des armes, non-seulement pour l'exécution de cette loi, mais encore pour défendre leur propre existence menacée de toutes parts.

Des hommes éclairés, amis de l'humanité, philosophes sensibles et vertueux dictèrent les premiètes demandes que les hommes de couleur et les nègres libres firent auprès du gouvernement qui était alors en vigueur, pour être réintégrés dans leurs droits; la sagesse, la prudence, la modération guidèrent leurs premières démarches; mais qui pourrait peindre la fureur, la rage des colons? Qui pourrait donner une légère idée de leurs horribles vociférations? Les noms d'audacieux, de criminels, de scélérats retentissent de toutes parts; on les arrête, on les précipite dans les prisons, on dresse des échaffauds, le sang des malheureuses victimes ruisselle, la tête de l'ami des hommes tombe. O Ferrand de Baudières! Le tems ne détruira pas ton souvenir, et ton nom vivra toujours honoré; mais celui de tes infâmes bourreaux sera en exécration à la postérité la plus reculée.

Des attentats aussi atroces remplirent les hommes de couleur d'une juste indignation. Parmi eux, il en était plusieurs que la nature avait doués d'une ame forte, d'un courage intrépide, d'une rare prudence,

---

(*a*) Avec la nouvelle de la prise de la Bastille, arriva dans la Colonie la cocarde tricolore, que les patriotes avaient arborée en France. Les Colons blancs la prirent à l'envi, et les premiers élans de leur enthousiasme furent signalés par plusieurs désordres. Aux Cayes ils voulurent la faire porter aux hommes de couleur, en leur imposant la condition d'y ajouter une quatrième couleur. Ceux-ci ne se soumirent pas à cette restriction humiliante, ne voulant adopter que les couleurs Nationales; et dès-lors commencèrent les persécutions. Des comités, et des Commissaires de rades furent établis par-tout, pour dérober aux hommes de couleur la connaissance de ce qui se passait dans la mère-patrie, et pour se saisir de tous les papiers qui viendraient à leur adresse. On arrêta ceux d'entr'eux qui, ayant été en France pour leur éducation, revenaient dans le sein de leurs familles; et l'on en força plusieurs de se rembarquer.

et qui avec toute ces qualités, jouissaient d'une constitution robuste. Un grand nombre avait servi dans les guerres d'Amérique, ils avaient fait l'essai de leurs armes sous les drapeaux de la liberté, ils s'étaient signalés par des actions d'éclat, par des prodiges de valeur qui leur avaient mérité de justes éloges de la part de leurs chefs; ils avaient acquis de l'expérience dans les combats, et leurs corps étaient endurcis aux fatigues et accoutumés aux privations. Ils inspirent à tous leurs concitoyens l'ardeur qui les anime; leur courage s'enflamme; le sang de leurs malheureux frères, de leurs amis lâchement égorgés, s'élève jusqu'au ciel et crie vengeance; ils prennent les armes pour leur défense et celle de la déclaration des droits de l'homme méprisée, avilie, outragée; ceux de la province de l'Ouest furent les premiers qui se réunirent dans un lieu nommé Plassac, situé dans les hauts de la plaine de l'Artibonite, et quelque tems après, ceux de la province du Sud se retirèrent et établirent un camp sur l'habitation Prou, à la ravine sèche, située dans une gorge qui aboutit à la plaine du Fond; ils commencèrent dès lors à présenter à leurs ennemis un front imposant.

Les colons blancs étaient alors divisés en deux partis fortement prononcés; l'un connu par le titre pompeux de grands planteurs, partisans de l'ancien régime, l'autre sous la dénomination humiliante de petits blancs qui voyaient avec plaisir que la déclaration des droits de l'homme les élevait au niveau des princes colons, mais qui étaient irrités de ce que les hommes de couleur et les nègres libres osaient prétendre aux mêmes faveurs de la révolution. Au bruit du campement de ces derniers, les uns et les autres imposent silence aux passions diverses qui les animent, ils se réunissent pour s'opposer à ce qu'ils appellaient les prétentions des hommes de couleur. Fiers, audacieux par leur nombre, soutenus par les troupes de ligne, ils déployent toutes leur forces sous le prétexte révoltant de faire rentrer dans le devoir des hommes qui n'invoquaient que la loi, mais dans le fait, avec le projet infâme de les anéantir, si c'était en leur pouvoir.

Trois cens hommes de troupes de ligne commandés par un officier nommé Campan, se rendent au bourg de la petite rivière de l'Artibonite, rendez-vous général des troupes qui devoient marcher contre le camp Plassac. Les volontaires de Saint-Marc si fameux par leur zèle pour l'ancien gouvernement et leur attachement à Mauduit, les chasseurs depuis si connus sous le nom de Saliniers qui se signalèrent par tant d'atrocités et de crimes; les grands planteurs à la tête desquels se trouvait Borel, ce coryphée des indépendans, les procureurs d'habitation, les gérans, les économes, les ouvriers, tous s'empressèrent de s'y trouver. Douze cents hommes munis de pièces d'artil-

lerie et de toutes sortes de munitions de guerre vont attaquer un camp composé de trois cens hommes dépourvus de canons et dont la plupart n'avaient pas même de fusils. Leur marche fut signalée par la dévastation, le pillage et la mort ; deux enfans que leur âge tendre semblait mettre à l'abri de leur fureur, furent impitoyablement massacrés dans la maison même où ils avaient reçu le jour. Les hommes de couleur n'ayant pas eu le tems de se fortifier, n'ayant pas même les moyens de défense nécessaires, se retirèrent à l'approche d'une armée composée d'hommes d'une aussi grande férocité, et renvoyèrent à un tems plus heureux leur juste vengeance.

Il existait alors dans la ville de Saint-Marc une assemblée soi-disant générale composée de factieux, ennemis ardens de la déclaration des droits de l'homme, et s'élevant contre les décrets émanés du tribunal suprême des représentans du peuple Français. Cette assemblée saisit ce moment favorable pour asservir les hommes de couleur faibles et sans expérience, en même tems qu'elle proscrivait ceux qui avaient des lumières et de l'énergie. Elle offrit aux premiers un pardon humiliant, pourvu toutefois qu'ils ajoutassent au serment prescrit par l'assemblée nationale, celui d'être soumis aux blancs. Quelques-uns préférant le calme affreux de l'humiliation aux orages que préparait la résistance, se rendirent à Saint-Marc et firent ce serment, monument éternel d'ignominie et d'opprobre ; mais ceux qui avaient été proscrits et d'autres qui auraient mieux aimé périr, que de renoncer à leur régénération, se retirèrent soit dans la partie Espagnole, soit dans des asyles secrets, en attendant des circonstances plus favorables.

On vit alors un de ces crimes énormes, dont l'idée seule révolte et fait frémir la nature. Un frère de ce malheureux Ogé qui bientôt après fut une victime sacrifiée à l'orgueil des colons, et le martyr de son amour héroïque pour la révolution, un frère, dis-je, d'Ogé ayant été proscrit et sa tête mise à prix, se tenait caché chez une de ses parentes nommée veuve Bigeon. Dans le même endroit se trouvait un homme à qui la veuve donnait l'hospitalité ; son nom qui doit être transmis à l'exécration de la postérité, était Antoine. Le monstre parut sensible au sort de l'infortuné ; celui-ci l'adopta pour son ami, il partageait avec lui le peu qu'il avait, soit en linge, soit en argent ; il se plaisait à lui procurer les mets qui lui étaient les plus agréables. Venez, mon ami, lui dit-il, un jour, venez manger d'un plat que j'ai préparé pour vous ; l'homme féroce le suit, et dans le moment où le trop confiant Ogé se mettait à table, il l'assomme par derrière, lui tranche la tête et la porte toute sanglante à ceux qui y avaient attaché une récompense ; telles étaient les scènes horribles qui se passaient alors dans la province de l'Ouest.

A ces jours affreux succédèrent des jours plus affreux encore. On vit des exemples éclatans de la rage qui animait les Colons contre les hommes de couleur. La ville du Cap se souilla par des meurtres, d'autant plus atroces, qu'ils furent froidement médités et colorés du prétexte de la justice; Ogé et Chavannes, dont les noms seront à jamais consacrés dans les fastes de l'histoire de Saint-Domingue et d'autres héros de la liberté en furent aussi les martyrs. Quel était leur crime? Celui de demander l'exécution des décrets. Leur énergie avait élevé le courage de leurs frères qui s'étaient ralliés autour d'eux; mais bientôt des écrits astucieux appuyés par un appareil de forces, les divisèrent; la plupart retournèrent dans leurs demeures; Ogé et Chavannes se voyant abandonnés, se retirèrent dans la partie Espagnole, avec un petit nombre qui suivit leur fortune. Un gouvernement vendu à la tyrannie coloniale réussit par ses ruses à se les faire livrer, on les traduisit au Cap. Des monstres revêtus du costume de juges, les condamnèrent à une mort cruelle et infâme, leur arrêt fut écrit en lettres de sang; mais l'échafaud fut pour eux un théâtre de gloire, ils y périrent en héros; et leurs yeux fixés vers le ciel, implorèrent la vengeance divine contre la multitude farouche qui applaudissait à leur mort.

Mais dans la province du Sud, les colons ne purent pas donner un aussi libre cours à leur fureur sanguinaire. Les hommes de couleur campés sur l'habitation Prou furent envain attaqués par une forte armée sortie des Cayes et munie de plusieurs pièces d'artillerie. Ces hommes, qui depuis ont développé tant d'énergie, attendirent leurs ennemis avec fermeté et les combattirent avec le plus grand courage. L'armée des Cayes fut repoussée avec perte, elle prit la fuite, abandonnant ses poudres et ses canons. Les colons voyant qu'ils ne pouvaient pas réussir par la force, eurent recours à la ruse, ils appelèrent à leur secours le colonel Mauduit. Celui-ci se rendit au Camp Prou, il engagea les hommes de couleur à mettre bas les armes, il y réussit plutôt par la voie de la persuasion, que par le développement des forces qui l'accompagnaient; mais bientôt après, par les ordres du nouveau gouverneur Blanchelande, il fit arrêter plusieurs chefs du nombre desquels j'étais, il nous fit transférer dans les cachots du Port-au-Prince (*a*) où étaient renfermés plusieurs de nos conci-

---

(*a*) Les calomniateurs des hommes de couleur ont prétendu qu'ils avaient été royalistes, et qu'ils favorisaient alors les projets du gouvernement. Cette anecdote prouve victorieusement le contraire. Certes, s'ils eussent été royalistes, s'ils fussent entrés dans les vues du gouvernement, le colonel Mauduit les aurait traités avec plus de ménagement.

toyens qui avaient été en correspondance avec le malheureux Ogé. Nous aurions subi sans doute le sort affreux que nous préparait un gouvernement tyrannique et d'autant plus cruel, que nous n'entrions pas dans ses vues, sans l'arrivée de la station, la fin tragique de Mauduit et la fuite de Blanchelande. Dans cette favorable circonstance, les portes de nos cachots furent ouvertes et nous fûmes rendus à la liberté. (*b*)

Délivré par un prodige des fers dont la tyrannie la plus injuste m'avait chargé, je me retirai à la Croix-des-Bouquets, où se ralliaient les hommes de couleur et les nègres libres qui voulaient se soustraire à la fureur des colons. A leur tête étaient Beauvais et Lambert qu'ils avaient nommés leurs chefs et auxquels ils avaient confié le soin de leur salut; ils me choisirent pour les seconder dans ce poste important. Nous étions Beauvais et moi, du nombre de ceux qui jadis dans les plaines de Savannah, en combattant pour la liberté des peuples d'Amérique, avions appris à combattre pour la nôtre. Enthousiastes de la Révolution Française, nous avions fait dès lors le serment solemnel de la défendre jusqu'à notre dernier soupir, et jamais nous n'avons varié dans nos principes.

Le nombre des ennemis des hommes de couleur et nègres libres, loin de les effrayer, leur inspire une ardeur nouvelle, ils les attendent avec cette attitude imposante que donne le feu sacré de la liberté. Ce n'était plus en effet ces hommes timides courbant leurs têtes dociles sous la baguette magique du préjugé, c'était des Français régénérés foulant à leurs pieds des prestiges enfans de l'orgueil et de la pusillanimité. De toutes parts, on les attaque avec impétuosité, ils se défendent avec le plus grand courage. Le combat dure quelque tems, mais les vils esclaves du despotisme peuvent-ils offrir une longue résistance aux enfans de la liberté? Les hommes de couleur et nègres libres, semblables à ces torrens impétueux qui brisant leurs digues dispersent, entraînent, anéantissent tout ce qui se trouve sur leur passage, tombent avec la rapidité de l'éclair sur les troupes ennemies, ils pénètrent dans leurs rangs, ils en font un grand carnage. Ceux qui échappent au tranchant de leurs armes prennent la fuite; on les poursuit l'épée dans les reins jusques sous les remparts du Port-au-Prince; ils traînent à leur suite, la honte, la terreur et le découragement. Dans ce même tems ou à peu-près, les hommes de couleur et nègres libres furent attaqués dans le reste de la colonie. Le ciel juste

---

(*a*) C'est une chose digne de remarque que les mêmes hommes qui contribuèrent à notre élargissement, ayant été, peu de tems après, gagnés par nos ennemis, augmentèrent leur nombre, et travaillèrent de concert avec eux à notre destruction.

se déclara en leur faveur ; par-tout ils eurent des succès ; par-tout la victoire les couvrit de ses ailes.

L'oppresseur vaincu est lâche, fourbe et timide, l'opprimé vainqueur est noble, confiant et généreux. Les colons convaincus par une triste expérience de la force et de la supériorité de ces hommes pour lesquels ils n'avaient eu jusqu'alors que du mépris, ne rougirent pas d'implorer leur clémence. Ils proposèrent des voies de conciliation, paraissant pénétrés de douleur d'avoir violé les droits sacrés de l'homme, et reconnaissant que les hommes de couleur et nègres libres méritaient à juste titre de jouir des qualités et des prérogatives dont ils jouissaient eux-mêmes. Quoiqu'ils fussent très-coupables, sans doute, ce retour aurait mérité les applaudissemens dus à des actions justes, s'il eut été sincère. Mais, ô scélératesse ! ô horreur ! ô honte du siècle ! Ces hommes perfides méditent le complot le plus exécrable ; ils conspirent de nouveau la perte entière de ceux qui agissent envers eux avec sincérité ; sous le masque du repentir, sous le voile de l'amitié, ils forment le projet atroce d'égorger ces mêmes hommes à qui ils font des protestations de dévouement et de fraternité.

Les hommes de couleur et nègres libres, étaient, pour ainsi-dire, écrasés sous le poids de leur triomphe ; ils gémissaient en secret de ce que les colons blancs les avaient forcés de les vaincre. Ils virent avec attendrissement les propositions de paix qu'on leur faisait, en les assurant d'une parfaite et sincère amitié. Bons, confians, généreux, n'ayant aucun soupçon de perfidie, ni d'imposture, ils entrèrent en composition avec cette sincérité qui est l'appanage des grands cœurs. On fit des concordats qui furent cimentés par le serment le plus solemnel ; la religion fut appellée en témoignage de ces actes augustes ; on invoqua l'être suprême ; on lui rendit mille actions de grâces pour cette heureuse réconciliation.... Peut-on outrager la divinité avec autant d'audace ! Hommes pervers et blasphémateurs, croyez-vous que vos crimes resteront long-tems impunis !... La cérémonie se termina par un repas splendide dans lequel les colons jouèrent la fraternité ; et les hommes de couleur et nègres libres entrèrent avec eux dans la ville du Port-au-Prince.

Les premiers jours s'écoulèrent dans le sein des fêtes et des plaisirs ; la joie paraissait régner dans tous les cœurs, les hommes de couleur et nègres libres savouraient à longs traits le bonheur sous les auspices de la paix et de la concorde ; mais bientôt ils brûlèrent du désir de revoir leurs épouses et leurs enfans dont les horreurs de la guerre les avaient séparés. Leurs chefs se reposant sur la foi des traités, leur permirent d'aller payer ce tribut à la nature. Ni les uns, ni les autres n'avaient aucune idée du parjure ; ils ne soupçonnaient

même pas qu'on put violer des sermens ; ils ne pouvaient pas imaginer qu'il y eut des hommes assez monstres pour nourrir dans leurs cœurs des projets de trahison et de perfidie, en prenant le ciel a témoin de leur sincérité et de leur bonne-foi. Combien ils furent désabuses ! A peine furent-ils réduits à un petit nombre, que tout-à-coup le complot infernal se met à exécution, ils se trouvent enveloppés de toutes parts dans les postes où ils étaient casernés.

Les assaillans, dans leur fureur, comptaient autant de victimes qu'il y avait d'hommes de couleur et nègres libres épars dans cette ville et réunis dans ces postes. Et en effet, selon les froids calculs des guerriers ordinaires, ils devaient tous y périr ; mais Beauvais, par des manœuvres hardies et bien combinées, vigoureusement soutenu par le feu continuel de l'artillerie commandée par le brave Petion, les délivra du pas dangereux dans lequel ils étaient engagés; il fit une retraite honorable malgré la supériorité des forces qui l'avaient investi.

Ce jour fut pour les hommes de couleur et nègres libres un jour de lumière et d'expérience. S'ils ne furent pas d'abord parfaitement instruits dans ce grand art qu'on appelle la politique, art qui consiste à parler d'une manière, tandis que l'on pense d'une autre, à faire en public des sermens que l'on dément dans le fond de son cœur, à les violer même, lorsqu'un intérêt prétendu l'exige, si, dis-je, ils ne furent pas instruits dans cette horrible science, ils apprirent du moins à ne pas être aussi crédules, ils virent qu'il importait à leur salut d'être méfians.

Ici je dois rendre hommage à la vérité, et dire que parmi les colons, il en était plusieurs qui, nés sans préjugé colonial, ayant appris de bonne heure par une saine éducation à n'établir d'autre distinction parmi les hommes que celle des talens et des vertus, avaient vu avec douleur la résistance opiniâtre qu'on faisait aux demandes des hommes de couleur et nègres libres, demandes d'autant plus justes qu'elles étaient fondées sur les droits naturel, civil et politique ; ils virent avec satisfaction le rapprochement des deux classes; ils souscrivirent avec joie au concordat et au traité de paix passé à la Croix-des-Bouquets, ils y applaudirent ; mais de quelle horreur, de quelle indignation ne furent-ils pas pénétrés, lorsqu'ils apprirent la violation infâme de ces traités ! Ils pressentirent dès lors les maux affreux qui devaient nécessairement en résulter.

En effet, la scène horrible qui s'était passée dans la ville du Port-au-Prince, devint le signal d'une guerre et plus étendue et plus sanglante. Les hommes de couleur se disposent de nouveau aux combats, bien résolus de ne plus se laisser surprendre par de feintes

réconciliations. Ils s'emparent de la plus grande partie des villes et des bourgs de la colonie, ils s'y fortifient; et ils établissent des camps dans les campagnes qui avoisinent les villes dont ils ne peuvent se rendre les maîtres.

Confiant comme mes frères de l'Ouest dans les protestations d'amitié, de fraternité de la part des colons, et sur-tout dans leurs traités et leurs sermens, je me retirais dans la province du Sud, lorsque je fus instruit dans ma route de la violation du traité par les colons blancs du Port-au-Prince, de leur trahison atroce, et des moyens qu'ils avaient employés pour anéantir les hommes de couleur. J'écrivis de suite à mes frères du Sud, je les instruisis de ce malheureux événement qui annonçait évidemment le projet de nous exterminer, je les engageai à se méfier des colons des Cayes, dont les intentions étaient aussi perverses que celles des scélérats du Port-au-Prince, je les invitai à se mettre en mesure, pour repousser par la force une aggression injuste; et je revins me réunir à ceux de mes frères qui se préparaient à une nouvelle défense.

Ce fut donc après la violation d'un traité de paix auguste et solemnel, ce fut pour rompre les mesures que les colons pouvaient prendre pour opérer l'anéantissement des hommes de couleur, que ceux-ci sortirent de nouveau de la ville des Cayes, et qu'ils se campèrent sur diverses habitations. Ils y furent attaqués plusieurs fois par leurs ennemis soutenus par des troupes de ligne; mais ils se défendirent toujours avec autant de constance que de courage. (*a*) Les

---

(*a*) L'expérience prouva bientôt que les hommes de couleur de la province du Sud ne durent leur salut qu'à leur campement, puisqu'à Jérémie, leurs malheureux frères furent dupes de leur bonne-foi, de leur circonspection et de la scélératesse des colons. Arrêtés à l'improviste, plusieurs furent massacrés, les autres furent embarqués sur des bâtimens où les maladies contagieuses et le défaut de soins en firent périr un grand nombre, le reste a pris la fuite, ou bien a été déporté. A Tiburon plusieurs furent pendus par jugement de la cour prévôtale, et ceux que cet infâme tribunal était cependant forcé de déclarer innocens, étaient de suite immolés par les barbares assistans. Aux Cayes, un de leurs chefs qui fut pris, subit les mêmes tourmens, le même genre de mort qu'Ogé et Chavannes avaient éprouvés au Cap; tandis qu'au contraire, les hommes de couleur traitaient avec modération et clémence ceux de leurs oppresseurs qu'ils faisaient prisonniers, tandis qu'à l'exception de ceux qui succombèrent les armes à la main, dans la réaction d'une agression injuste, et ceux sur lesquels leurs esclaves avaient exercé des vengeances particulières et domestiques, la vie de ceux qui se trouvaient dans les endroits dont les hommes de couleur étaient en possession, fut respectée. A l'appui de cette vérité, je vais citer deux exemples pris parmi une infinité d'autres.

Dans la plaine de l'Artibonite, les hommes de couleur campés dans un endroit nommé la crête à Pierrot, firent cent-vingt prisonniers. Le même jour Borel attaqué dans son repaire, fut défait; il prit la fuite et avec lui tous les colons de la plaine, de sorte que les hommes de couleur restèrent les maîtres de ce vaste quartier. Il est bon d'observer que la plus grande partie de ces prisonniers étaient des engagés

noirs, que les colons avaient armés pour combattre à leurs côtés; clairvoyans sur leurs vrais intérêts, convaincus que leur cause était liée à celle de leurs parens, se réunirent à eux, et conçurent, à leur exemple, le projet de conquérir leur liberté.

Tel était l'état des choses, lorsque trois commissaires envoyés par la France, pour pacifier St-Domingue, abordèrent au Cap. (*) Ils n'étaient pas porteurs officiels de ce décret bienfaisant qui, détruisant le préjugé et la distinction des couleurs, établissait l'égalité parmi tous les citoyens, de ce décret qui fut depuis connu sous le nom de loi du 4 Avril; mais ils le précédaient, ils l'annonçaient. Dès leur arrivée, plusieurs paroisses, dans lesquelles dominait le parti des hommes sages, aimant la révolution et professant de cœur ses principes, et d'autres entraînées par divers motifs, avaient répondu au désir du peuple Français; elles avaient devancé la loi. Déjà l'on voyait des corps populaires et des tribunaux composés de citoyens de toutes les couleurs; les factieux étaient réduits au silence; la chose publique prenait une marche conforme aux décrets nationaux; le bonheur renaissait, et les calamités qui avaient affligé ces divers quartiers, existaient à peine dans le souvenir.

Mais la ville du Cap, fière de ses richesses, de sa puissance et de sa population, présentait un front audacieux et rébelle; elle menaçait de rompre tous les liens qui l'unissaient à la France, si celle-ci voulait la forcer d'adopter un systême qui contrariait ses vues et bles-

---

qui disaient hautement qu'il falloit exterminer tous les hommes de couleur jusqu'au dernier; observez encore que parmi ceux-ci se trouvaient deux frères de ces malheureux Ogé, lâchement assassinés, l'un au Cap, l'autre à l'Artibonite près de ce même endroit où se trouvaient campés les hommes de couleur. Tout semblait concourir à exciter la vengeance de ces derniers. Hé bien, ils traitèrent leurs prisonniers avec la plus grande clémence; et lorsque les colons blancs revinrent à l'Artibonite à la faveur d'un traité, jugeant les hommes de couleur par eux-mêmes, ils furent étonnés de voir ces prisonniers exister encore, et ceux-ci convinrent qu'on avait eu pour eux tous les égards que l'humanité peut prescrire.

Borel, ce Léopardin fameux, qui avait poursuivi les hommes de couleur avec tant d'acharnement, cent trente de ces Saliniers qui exerçaient sur eux tant de cruautés, lorsqu'ils les prenaient, qui les hachaient par morceaux, Borel, dis-je, et cent-trente Saliniers furent pris et conduits à Saint-Marc, qui était dans la possession des hommes de couleur. Si jamais la vengeanee était permise, il semblait que ce pouvait être dans cette circonstance; cependant ils furent conservés sains et saufs jusqu'à l'arrivée du commissaire Roume à Saint-Marc, entre les mains duquel on les remit. Quelle différence entre cette conduite noble et humaine des hommes de couleur, et la conduite atroce des colons blancs de Jérémie, qui en ont assasiné ou fait assassiner par leurs esclaves le plus grand nombre, et qui ont déporté dans des climats étrangers ceux qui n'ont pas pu se soustraire par la fuite à leurs horribles cruautés!

(*) Roume, Mirbeck et S.-Léger.

sait son orgueil. Elle renfermait dans son sein deux assemblées ; l'une soi-disant coloniale, dirigée par quelques membres factieux, turbulents, marchant à pas de géant vers l'indépendance, sous le voile du patriotisme et se servant d'un langage trompeur : l'autre soi-disant provinciale, composée de contre-révolutionnaires, travaillant de toutes ses forces au rétablissement de l'ancien régime, soutenant les droits d'un gouvernement que la première s'efforçait d'anéantir, et cependant s'enveloppant toujours des décrets nationaux. (*a*)

Telles étaient les deux assemblées qui existaient alors dans la ville du Cap. L'une et l'autre avaient de chauds partisans qui se heurtaient en sens contraire, et quelquefois il naissait de ce choc des orages violents ; mais, lorsqu'il s'agissait des droits sacrés de l'homme, lorsqu'il était question d'une loi qui anéantissait le préjugé infâme de la couleur, alors les deux assemblées se réunissaient ; et les passions diverses se taisaient devant leur intérêt commun. En effet, ennemies secrettes de la révolution Française, et ne cherchant qu'une occasion favorable pour se déclarer ouvertement, elles sentaient que les hommes de couleur et les nègres libres étant les enfans adoptifs et chéris de cette même révolution, ils la soutiendraient de toutes leurs forces au prix de leur sang et de leur vie, et que par conséquent, elles ne parviendraient jamais au but qu'elles se proposaient, si elles ne trouvaient pas les moyens de les paralyser ou de les anéantir.

Aussi dès qu'une voix sage se faisait entendre en faveur de l'égalité, alors toute la ville prenait les armes, les tribunes exhalaient une indignation farouche ; les bouches ne respiraient que le sang et le carnage. Des soi-disant patriotes, des hommes fameux par leur prétendu civisme, apostrophaient les philosophes, les amis de l'égalité, et dans leur fureur insensée, ils osaient menacer la France entière.

(*a*) Cette assemblée soi-disant provinciale avoit dans le tems puissamment concourru à la dissolution de cette autre assemblée si fameuse, connue sous le nom d'assemblée générale de la partie Française de Saint-Domingue, séante à St-Marc, et depuis sous le nom de faction Léopardine, qui après avoir tout désorganisé, après avoir anéanti tous les pouvoirs pour se les approprier, foulait à ses pieds les décrets nationaux, et se donnait déjà des airs d'indépendance ; et dans le fait c'était là que tendaient tous ses travaux. L'assemblée provinciale du Nord, dont les vues étaient aussi criminelles, quoique différentes, demanda au gouverneur sa dissolution ; et celui-ci se parant des décrets, lui ordonna de cesser ses fonctions ; elle s'y refusa ; alors le gouverneur déploya des forces pour l'y contraindre. Pressée dans ses derniers retranchemens, elle invita les hommes de couleur à se réunir à elle ; mais ceux-ci voyant le but qu'elle se proposait, trop attachés à la France pour la seconder dans ses projets, ne répondirent pas à ses invitations. Elle se trouva donc forcée de s'embarquer, et par un effort de l'hypocrisie la plus profonde, elle se rendit en France, croyant en imposer au tribunal suprême ; mais elle n'y trouva que sa honte et sa condamnation.

A quels excès n'entraînent pas les passions! Cette ville criminelle par l'effusion du sang des Ogé, des Chavannes et de tant d'autres martyrs de la liberté qu'elle avait lâchement assassinés, entassait crimes sur crimes en immolant chaque jour de malheureuses victimes, d'infortunés hommes de couleur qui étaient sans aucune défense; elle attirait ainsi sur sa tête coupable une vengeance éclatante qui put servir d'exemple à tous ceux qui, à l'avenir, seraiént tentés de l'imiter.

Les villes du Port-au-Prince et des Cayes, chefs lieux de l'Ouest et du Sud, agissaient dans les mêmes principes que la ville du Cap. Deux assemblées soi-disant provinciales, composées du même genre d'hommes que l'assemblée coloniale, marchaient dans le même sens; elles suivaient les mêmes erremens; elles se soutenaient toutes par de vives et mutuelles exhortations; elles se berçaient du fol espoir de se soustraire à l'autorité de la France, et pour cet effet d'ensevelir les hommes de couleur et nègres libres dans une nullité profonde ou dans le tombeau; mais mes frères et moi nous avions fait le serment de consolider la révolution à Saint-Domingue, de conserver à la France cette colonie si précieuse, ou de périr tous les armes à la main.

Non seulement il n'était pas facile aux amis de l'indépendance de les vaincre et de les terrasser; mais au contraire, on pouvait aisément prévoir, selon les règles de la politique, que les hommes de couleur et nègres libres devaient triompher deux. Bientôt en effet ils furent possesseurs de toutes les campagnes, et de la plus grande partie des villes; bientôt il ne resta plus aux contre-révolutionnaires et aux indépendans que celles du Cap, du Port-au-Prince, de Jacmel et le quartier de Jérémie, dont nous parlerons incessamment, et à qui nous rendrons le juste tribut d'indignation qu'il mérite de la part de tous ceux qui s'honorent de la qualité de Français.

Les commissaires pacificateurs gémissaient, étaient pénétrés de douleur de voir cette animosité barbare qui régnait entre deux classes d'hommes qui se tenaient par les liens du sang. Ils voyaient avec indignation l'injustice et l'inflexible opiniâtreté des colons à méconnaître les droits des hommes de couleur; cependant ils ne laissaient pas de goûter quelque consolation. Ils étaient témoins de l'attachement inviolable de ces derniers pour la mère-patrie, de leur amour pour la révolution Française, de leur zèle pour la défendre, de leur respect pour leurs personnes et le caractère sacré dont ils étaient revêtus, de leur soumission à leurs volontés. Pourquoi les bornes de cet ouvrage ne me permettent elles pas de transcrire ici les lettres des citoyens de couleur à ces augustes représentans, et les réponses

de ceux-ci? Dans les unes on verrait l'effusion du patriotisme le plus pur et le plus ardent, et dans les autres l'homme doué d'un cœur sensible lirait avec plaisir des éloges dictés par la justice, l'amitié et la reconnaissance.

Roume avait fixé sa résidence dans la ville du Cap. Il avait cru d'abord que les discours, les écrits incendiaires des deux assemblées et les clameurs insolentes des tribunes étaient suscitées par un petit nombre d'hommes féroces qui en imposaient aux sages et aux faibles par leurs bravades et par leur audace; il se plaisait à croire que ces hommes verraient enfin l'abyme profond qu'ils creusaient eux-mêmes sous leurs pas, et que, leurs têtes exaltées s'appaisant peu à peu, ils se dégageraient de l'erreur funeste qui les entraînait, mais il ne savait pas que leur erreur était volontaire et froidement calculée sur leurs intérêts et d'après leur orgueil; il ne savait pas que ces hommes immoraux avaient des cœurs pourris que nul remède ne pouvait guérir. Aussi dès qu'il s'apperçut que tous leurs travaux, tous leurs efforts tendaient soit à opérer une contre-révolution, soit à enlever la colonie à la France, il prit alors le ton et la dignité qui convenaient au caractère dont il était revêtu.

Cependant l'assemblée prétendue Coloniale porta l'impudence jusqu'à s'élever au-dessus de celui qui était investi de pouvoirs immenses, de celui qui pouvait même la dissoudre, s'il le jugeait à propos; elle osa lui demander quelle était l'étendue de son autorité. Roume lui ayant montré la grandeur de sa mission, et l'immensité de ses pouvoirs appuyés par des décrets, ne se borna pas à cette simple exposition; il lui reprocha qu'elle était seule coupable de tous les maux de St-Domingue; il insista sur son opiniâtreté à ne pas vouloir reconnaître les droits des hommes de couleur; ce reproche ranima la fureur de cette assemblée, elle répondit avec insolence, il répliqua avec dignité, et l'on vit s'élever une lutte scandaleuse qui présageait les événemens les plus funestes.

La crise était violente, lorsqu'on apprit que trois nouveaux commissaires chargés de publier la loi du 4 Avril et de la faire exécuter, étaient sur le point d'arriver au Cap. Quelle fut la consternation dans cette ville criminelle, lorsqu'elle ne put plus douter que ces commissaires étaient accompagnés de forces considérables. L'assemblée se décida bientôt à une feinte soumission, et Polverel, Sonthonax et Ailhaud furent reçus avec cet appareil imposant qui convenait à des mandataires d'une grande nation.

La loi du 4 Avril fut proclamée sans nulle restriction. Tous se soumirent ou feignirent de se soumettre, les factieux se renfermèrent dans une obscurité profonde, en attendant quelque occasion qui put

faire renaître leur projet qui venait d'avorter ; mais les citoyens de couleur et nègres libres remplis de reconnaissance et d'amour pour la France, reçurent ces représentans avec les transports de la plus vive joie, ils les entourèrent, prêts à leur servir de bouclier et de boulevard, disposés à sacrifier leur vie pour les défendre, si des mains ennemies voulaient attenter à des jours si précieux.

Leurs précautions ne furent pas inutiles. Déjà les colons prévenus par des lettres d'Europe, que les commissaires civils étaient chargés d'opérer le grand œuvre de la régénération des noirs, de briser leurs fers et de les rendre à la liberté, formèrent le complot de trancher le fil de leurs jours ; ils firent naître toutes sortes d'occasions pour l'exécuter ; mais Pinchinat qui était l'ame et le conseil des citoyens de couleur et nègres libres, Pinchinat ce zélé partisan de la France et de la révolution, Pinchinat cet apôtre ardent de la la liberté, Pinchinat, dis-je, pressentit, devina le projet des colons, il mit tout en œuvre pour le déjouer, il y réussit. Il plaça ses frères comme une barrière insurmontable, comme une borne que les colons ne purent jamais franchir; et plusieurs fois ces représentans lui durent leur salut. O Sonthonax ! si tu jouis encore de la vie, si tu goûtes encore les douceurs de l'existence, c'est à Pinchinat, c'est aux citoyens de couleur et nègres libres que tu en es redevable ; car sans lui, sans leurs secours, des milliers de poignards auraient alors déchiré ton sein.

Bientôt en effet les colons dans tous les quartiers s'élevèrent contre eux d'un accord unanime ; par-tout il se trouva quelques-uns de ces hommes que l'intérêt fait mouvoir, et d'autres à qui les passions donnent l'enthousiasme du fanatisme ; de toutes parts on conjura leur perte. Vains projets ! Complots inutiles ! Les citoyens de couleur leur serviront d'escorte, toujours ils seront pour eux une garde fidelle qui veillera à la sûreté de leurs jours ; dans les villes, dans les campagnes ils volent au devant d'eux, comme des enfans volent dans les bras de leurs pères chéris après une longue absence ; les voir, les entendre est le souverain bonheur pour ces hommes régénérés. Ils déposent à leurs pieds le don de leurs cœurs, ils leur offrent le sacrifice de leur vie. Ombre de Polverel ! sors de la tombe, viens rendre un hommage éclatant à la vérité. Dis : n'as-tu pas vû dans les citoyens de couleur, et sur-tout dans ceux du département du Sud, avec lesquels tu as presque toujours vécu pendant ton séjour à Saint-Domingue, n'as-tu pas vu en moi, (eh ! ne pénétrais-tu pas dans le fond de mon cœur !) N'as-tu pas vu, dis-je, un attachement inviolable à la France, une haine invincible pour ses ennemis, un courage constant à les combattre ; un amour excessif pour la liberté, un zèle ardent pour assurer son

son triomphe ? Ombre de Polverel ! de quel œil vois-tu aujourd'hui l'accusation injuste que de lâches ennemis intentent contr'eux ? Craindrais-tu qu'on put réussir à les décourager, ou à lasser leur constance ? Tranquillise-toi, ô ombre, mes frères et moi, nous périrons tous, avant qu'on porte la moindre atteinte à ton ouvrage. Liberté ! liberté ! Tel est notre cri de guerre. France ! France ! Voilà notre cri de ralliement ; et l'audacieux calomniateur couvert de honte et de confusion ne trouvera plus de ressource que dans un lâche désespoir.

Cependant les conspirateurs qui paraissaient anéantis, levèrent de nouveau la tête. L'arrivée de Galbaud ranima leurs espérances, ils prévirent et peut-être fomentèrent-ils eux mêmes une lutte entre les deux pouvoirs. En effet, à peine les commissaires civils qui se trouvaient alors dans le département de l'Ouest et du Sud, furent ils de retour au Cap, que la discorde secoua ses flambeaux ; on vit s'allumer une guerre terrible et sanglante, et dont l'histoire offre peu d'exemples ; on vit des Français déployant les mêmes drapeaux, employer tour à tour le fer et le feu pour s'égorger et se détruire. La fureur, la rage et le désespoir animent tous les combattans ; des flots de sang inondent la terre qui s'en abreuve en frémissant, le soleil éclaira d'horribles forfaits .... La cause des commissaires-civils triompha ; mais à qui durent-ils la victoire ? Aux hommes de couleur qui dans ces journées affreuses combattirent avec un courage dont on ne peut donner aucune idée. Ils avaient appelé à leur secours leurs parens maternels qui devinrent à leur exemple des soldats pour la patrie ; Galbaud prit la fuite et avec lui tous ceux qui avaient concouru à l'exécution de ses projets.

Dans ces jours périlleux, les Africains montrèrent une grande énergie. Le moment était arrivé où ils devaient recevoir leur récompense, si toutefois on peut appeler ainsi un acte de justice. Sonthonax brisa les fers de l'esclavage ; il rendit à la liberté des hommes qui, depuis si long-tems, gémissaient sous le joug le plus injuste et le plus odieux ; bientôt après, Polverel suivit son exemple et le grand œuvre fut accompli.

Ce fut alors que les ennemis de la république française, tant intérieurs qu'extérieurs, les royalistes (*a*), les indépendans, les Anglais

---

(*a*) Avant la proclamation de la liberté générale, les royalistes et les indépendans se faisaient une guerre ouverte ; ils étaient ennemis d'autant plus acharnés, que leurs intérêts, ainsi que leurs opinions, étaient diamétralement opposés. Les uns et les autres employèrent toutes sortes de moyens, pour attirer les hommes de couleur dans leur parti. C'était pour terrasser les indépendans et rétablir l'ancien régime, que les contre-révolutionnaires avaient eu l'air de se coaliser avec eux pour les aider à conquérir leurs droits ; les hommes de couleur se servirent réellement

qui offraient secours et protection, les Espagnols qui employaient tantôt les promesses, tantôt les menaces, tous se réunirent contre les citoyens du 4 Avril, pour anéantir la liberté et ravir Saint-Domingue à la France. Le Môle fut la première place qui se rendit aux Anglais (*b*); Le quartier de Jérémie imita et suivit de près son exemple. Cet endroit était depuis long-tems l'asyle des royalistes français; et les indépendans y étaient en grand nombre. Les citoyens de couleur, qui avaient échappé aux assassinats et au bannissement, avaient été forcés de quitter leurs propriétés, par les vexations inouies que leur firent éprouver les colons. Les motifs qui avaient engagé ces derniers à les traiter avec autant de barbarie, étaient non-seulement la haine implacable qu'ils leur portaient, mais encore la crainte qu'ils ne les contrariassent dans leurs projets. Dès la proclamation de la liberté générale, ils se réunissent, agissent de concert, appellent les Anglais, leur ouvrent leurs ports, leur livrent les places, et appesantissent de nouveau sur la tête des malheureux Africains le joug odieux de l'esclavage. Ici, les juges impartiaux observeront sans doute qu'on ne peut pas faire un éloge plus expressif du dévouement des citoyens de couleur à la France, et de leur amour pour la liberté, puisque les Jérémiens ne crurent pouvoir réussir, qu'en les faisant disparaître parmi eux.

Ils ne se bornèrent pas à cette mesure, mais encore ils établirent des camps formidables sur leurs frontières qui se trouvaient menacées par une armée que je commandais. Cette armée était d'autant plus redoutable pour eux, qu'elle était presque toute composée de citoyens de couleur dont ils connaissaient la bravoure, l'intrépidité, l'attachement à la république française à laquelle ils se faisaient gloire d'appartenir, et sur-tout l'inflexible résistance à la séduction. Ils savaient que cette armée contenait dans ses rangs ces mêmes hommes contre lesquels ils avaient exercé tant d'atrocités, qu'ils les avaient forcés de fuir des lieux qui les avaient vus naître; ils prévoyaient que

---

de leur secours pour y réussir; et ils les abandonnèrent, dès qu'ils virent le but qu'ils se proposaient. C'était pour anéantir les partisans de l'ancien régime et du gouvernement, que l'assemblée soi-disant générale de Saint-Marc envoya une députation auprès des citoyens de couleur pour les engager à venir à son secours, en leur faisant de grandes promesses, mais ceux-ci invariablement attachés à la France, ne voulurent pas répondre à son invitation. A peine la liberté générale fut-elle proclamée, que les royalistes et les indépendans, voyant que les hommes de couleur étaient la colonne sur laquelle reposait l'édifice, oublièrent leurs divisions et leurs querelles, se réunirent, se livrèrent de concert aux Anglais, et déployèrent dans la suite contr'eux toute la fureur dont ils étaient animés contre la république.

(*a*) Les calomniateurs des citoyens de couleur ont prétendu que c'était ceux-ci qui avaient livré aux Anglais les places de Saint-Domingue. Lorsque le Môle, qui est le boulevard de la colonie, leur fut si lâchement livré, on ne comptait que deux hommes de couleur; et certes ils n'y avaient pas beaucoup d'influence.

ces hommes animés non-seulement par l'intérêt général de la république, mais encore par le double desir de se venger et de faire la conquête de leurs propres foyers, combattraient avec autant d'acharnement que de courage; ils se préparèrent à une vigoureuse défense.

Les Jérémiens ne se trompèrent pas dans leurs conjectures. Je leur livrai bientôt un combat dont il n'y a pas d'exemple dans l'histoire des guerres qui ont eu lieu à Saint-Domingue; et la journée d'Erivaux sera à jamais mémorable. En effet, ce camp fut attaqué avec cette impétuosité qui est si naturelle aux amis de la liberté. La résistance fut opiniâtre. On vit une lutte terrible entre des Français excités par l'amour de leur patrie, jaloux de réduire des rebelles, et ceux-ci animés par le courage du désespoir et fortifiés par des retranchemens à l'abri desquels ils se défendaient. Le combat fut vif et sanglant, les assiégeans s'avancèrent jusqu'aux embrasures où étaient placés les canons; le champ de bataille fut couvert de morts et de mourants; cependant l'armée républicaine fut forcée da se replier; elle se retira en bon ordre, et alla se disposer à de nouveaux combats.

Ce fut alors que les assiégés prévoyant qu'ils seraient encore incessamment attaqués, et qu'ils ne pourraient pas tenir long-tems contre les forces de la république, se livrèrent aux Anglais qui leur fournirent des troupes de ligne, des vaisseaux, des armes et des munitions de toute espèce; malgré tous ces renforts, non-seulement les Jérémiens n'ont jamais pu faire aucun progrès, aucune conquête sur nous, mais au contraire, nous les avons harcelés sans cesse jusques dans leurs camps retranchés, nous avons pénétré sur leur territoire, plusieurs fois nous avons porté parmi eux la terreur de nos armes. Jérémiens! si jusqu'à ce jour vous n'êtes pas rentrés sous les lois de la république, si vous n'avez pas encore été subjugués, ce n'est pas à votre valeur, ce n'est pas aux secours des Anglais que vous le devez; c'est à l'abandon total dans lequel le gouverneur de la colonie m'a laissé pendant si long-tems, c'est que les nouveaux délégués de la nation française ne m'ont pas fait part des armes et des munitions qu'ils ont portées avec eux (a). Oui, j'ose le dire, depuis long-tems vous ne souilleriez plus le

(a) Le gouverneur général Laveaux s'étant trouvé démuni de poudre à canon, m'en demanda quelque tems après l'embarquement des commissaires-civils, je lui en fit passer six milliers. Dans la suite, les munitions étant devenues rares dans le département du Sud et les quartiers de l'Ouest, à cause des divers combats que nous avions livrés aux ennemis, je le priai à plusieurs reprises, mais en vain, de me faire part de celles que la corvette la Musette, capitaine Désageneaux, avait apportées au Cap, je ne pus jamais obtenir de lui la plus petite quantité de poudre, et il ne m'envoya pour tout secours que cent-cinquante fusils.

Les agens du Directoire avaient porté une quantité d'armes et de munitions de

territoire de la république, si j'avais reçu les secours qui m'étaient nécessaires, et que la France destinait sans doute à cet objet. N'importe, il nous reste encore de grandes ressources, il nous reste notre courage et notre zèle à faire de nouvelles conquêtes pour la prospérité de la république. Jérémiens ! frémissez, retournez à vos drapeaux, si vous ne voulez pas servir un jour d'un exemple terrible à ceux qui, à l'avenir, seraient tentés comme vous de trahir leur patrie.

Ce fut de Jérémie que les Anglais firent passer des proclamations perfides et séduisantes dans divers quartiers de la colonie. Ils étaient, selon eux, les amis des Français de Saint-Domingue; ils venaient comme des protecteurs, offrir des secours à leurs frères malheureux; ils employaient les expressions les plus tendres; ils mettaient en jeu le grand mobile des actions des hommes, l'intérêt. Les fortunes étaient perdues ou délabrées ! Ils venaient les réparer. Les propriétés étaient anéanties ! Ils se présentaient pour les rétablir. Les commissaires-civils avaient proclamé la liberté générale ! C'était, disaient-ils aux citoyens du 4 Avril, les avilir, plutôt que les élever, en donnant à leurs esclaves les mêmes droits dont-ils jouissaient eux-mêmes; c'était, disaient-ils encore, la ruine des colons et la perte de Saint-Domingue, ils offraient les moyens de s'y opposer. Ils affamaient eux.mêmes les villes, puis ils forçaient de recevoir leurs secours, si l'on voulait qu'ils rendissent la vie. L'argent devait être prodigué, l'abondance de toutes choses devait succéder à la disette; en un mot, ils prétendaient venir terminer les maux infinis de Saint-Domingue, et faire renaître le bonheur. O perfide anglais ! est-ce donc ainsi que tu te joues de la crédulité des hommes ? Et quels infâmes ressorts n'as tu pas mis en jeu pour réussir dans tes noirs projets ? Tu as foulé à tes pieds les droits sacrés des nations, tu as violé toutes les lois naturelles et divines; honneur, probité, conscience, humanité, rien n'a été sacré pour toi.

---

toute espèce, que le gouvernement de la métropole destinait sans doute à la défense de toute la colonie; il était à présumer qu'ils en auraient fait passer une quantité suffisante dans le Sud avec les forces maritimes qui leur étaient confiées. Je leur avais indiqué cette mesure, comme le seul moyen capable de rendre à la république le quartier de Jérémie, dont l'invasion eût entraîné celle des autres endroits occupés par l'ennemi. L'expérience a prouvé qu'il en serait résulté un meilleur effet que de l'amnistie que la commission a offerte à des scélérats qui n'étaient plus susceptibles d'un retour sincère vers leur patrie, et qui, aux termes de la constitution, ne pouvaient plus y rentrer. La commission n'a envoyé dans le Sud et la partie de l'Ouest, que mille fusils et dix milliers de poudre; et quel usage en ont-ils fait ? ils ont distribué les fusils à la seule garde nationale sédentaire du Sud, dans laquelle ils avaient incorporé beaucoup de marins, gens sans aveu et non résidans, qui en ont emporté une grande partie; la poudre a été gaspillée dans les tentatives mal combinées et infructueuses qu'ils ont faites contre les camps ennemis.

Ces proclamations produisirent des effets funestes. Des citoyens de couleur de quelques quartiers furent séduits et égarés, soit par cette apparence de bonhenr qu'on leur présentait, soit par des insinuations de quelques colons dans lesquels ils avaient placé leur confiance. On vit bientôt une ligue se former entre les villes de Saint-Marc et l'Arcahaye, dans laquelle Léogane fut entraînée, et colorer leur démarches liberticides du prétexte de la résistance à l'oppression, tandis que dans le fait, elles se livraient aux Anglais; mais Pinchinat, par un écrit foudroyant dans lequel brille l'amour le plus ardent pour la République Française, dissipa bientôt les ténèbres épaisses qui avaient aveuglé les citoyens de couleur; ils virent l'erreur funeste dans laquelle ils avaient été entraînés, le crime qu'ils avaien commis, ils se préparaient à le réparer; mais ils furent arrêtés dans leurs projets, on ne leur laissa pas le tems de se rallier. Les uns furent pris et conduits à bord des frégates qui étaient dans les rades, les autres plus heureux eurent le tems de prendre la fuite et de rejoindre leurs drapeaux. Les premiers ont été bien cruellement punis pour un instant d'erreur. Ceux, qui avaient montré le plus d'énergie furent impitoyablement massacrés; on épuisa sur eux les tourmens les plus horribles que la rage puisse inventer; et le reste, après avoir éprouvé dans les prisons ships, toutes les horreurs de la misère pendant des années entières, a été déporté dans des climats étrangers.

Cependant les succès que les Anglais venaient d'obtenir par la trahison et la perfidie, ne firent qu'enflammer mon courage, ainsi que celui de mes frères. Envain épuisa-t-on pour nous séduire toutes les ressources de la plus fertile imagination, ce fut un nouvel aliment à notre amour pour la liberté, et à notre dévouement à la nation Française. Tous ceux qui combattaient sous mes ordres, étaient animés des mêmes sentimens que moi. Environné d'ennemis de toutes parts, je ne me bornai pas à faire tête à l'orage, mais encore je me proposai de porrer le fer dans les quartiers qui s'étaient livrés aux ennemis, et de les faire rentrer, par la force des armes, dans le sein de la République.

Les Anglais convaincus qu'il leur était aussi impossible de nous subjuguer par la voie de la séduction, que par le moyen de leurs troupes, tournèrent leurs vues du côté du Port-au-Prince, où Sonthonax avait fixé sa demeure. Une faible escadre se présenta devant le port; un officier Anglais eut la permission de descendre à terre, on le conduisit au gouvernement, il eut des conférences longues et secrètes avec le commissaire civil Sonthonax, (*a*) ensuite l'escadre

(*a*) Ce fut quelque tems après ces conférences secrètes que Sonthonax fit sortir des

se retira. Le commissaire Polverel qui résidait alors aux Cayes, instruit de ces menées sourdes et ténébreuses de son collégue, se rendit au Port-au-Prince, pour savoir quel en était le motif, et quel pouvait en être le but; mais à peine fut-il arrivé, que l'escadre reparut de nouveau, secondée par une forte armée qui se rendait par terre. Alors les commissaires Polverel et Sonthonax sortirent de la ville qui se rendit aux Anglais sans coup férir. Le tems apprendra peut-être quelles furent les manœures que les Anglais employèrent pour s'emparer d'une ville d'une aussi grande conséquence, sans qu'on leur opposât la résistance la plus légère. Peut-être déchirera-t-on un jour le voile qui couvre cette grande trahison. Les commissaires-civils se retirèrent à Jacmel; quelques jours après ils s'embarquèrent sur la corvette l'espérance, capitaine Chambon, expédiée par le ministère pour venir les chercher d'après un décret d'accusation que la convention nationale avait lancé contr'eux; et ils partirent pour France pour y aller rendre compte de leur conduite.

---

prisons tous ceux qui y avaient été renfermés par Polverel, à cause de leur incivisme et de leurs vues liberticides, et dont le nombre se montait à huit-cents ou à peu-près; il les fit tous déporter successivement à Léogane, qui était alors en possession des Anglais. A mesure qu'ils arrivaient, on les incorporait dans la légion de Montalembert; et il est à remarquer que ce fut cette même légion qui vint, avec l'escadre Anglaise, s'emparer du Port-au-Prince; de sorte qu'on pourrait conjecturer que Sonthonax avait dit à l'officier Anglais: je veux sauver les apparences, et je ne peux pas vous rendre la ville, tant que vous ne développerez pas un appareil de forces plus imposant. Vous n'en avez pas assez? Hé bien, je vous en enverrai. Vous reviendrai avec ces mêmes forces, je sortirai de la ville, j'ordonnerai au chef qui y commande de venir me joindre; et le Port-au-Prince se rendra à vous sans faire de résistance. Bien des gens poussent la complaisance, jusqu'à ne rien comprendre à cette manœuvre de Sonthonax. Cependant, les caractères sont, ce me semble, assez fortement prononcés; et il faut être bien aveugle pour ne pas y voir la vérité.

JE crois avoir déjà victorieusement combattu les calomniateurs des citoyens de couleur en généràl, par le récit simple et fidele des principaux événemens qui ont eu lieu à Saint-Domingue depuis le commencement de la révolution jusqu'au départ des commissaires-civils pour France. On les a vus ne prendre les armes pour l'exécution de la déclaration des droits de l'homme et pour leur propre défense, qu'après avoir épuisé toutes les voies de douceur auprès des colons qui voulaient appesantir sur leurs têtes le joug le plus injuste et le plus humiliant, et après avoir vu périr sur l'échafaud, ou lâchement assassiner leurs frères et ceux d'entre les blancs qui s'étaient déclarés en faveur de leur cause. Je crois avoir mis au jour d'une manière bien évidente le projet d'anéantir cette race infortunée, puisque dans tout le quartier de Jérémie, dont les colons sont les maîtres, à peine en trouve-t-on de l'espèce, et que le reste des habitans blancs, à quelques-uns près, témoignait ouvertement les mêmes desirs, professait les mêmes principes que les excérables Jérémiens. Au milieu des diverses factions qui ont déchiré cette colonie précieuse, factions ennemies acharnées de la république Française, ils en ont été les défenseurs zélés et constants. Si un petit nombre d'entre eux a été, un moment, séduit ou égaré par les insinuations perfides des chefs de ces mêmes factions, ils sont bientôt revenus de l'erreur dans laquelle ils avaient été entraînés; et les malheureux! ils ont payé bien cher la faute qu'ils avaient commise. La plupart ont péri dans des tourmens affreux, les autres ont été ensévelis dans des bières flottantes pendant des années entières; dès que ceux-ci ont pu échapper à leurs tyrans, ils se sont ralliés à leurs drapeaux; et depuis, ils ont fait dans plusieurs occasions des prodiges de valeur. Quant aux citoyens de couleur du département du Sud, ils ont été invariablement attachés à la république, ils ont été inaccessibles à toute séduction; et ils ont sans cesse combattu pour les intérêts de la France. Leur fidélité et leur zèle vont encore briller d'un nouvel éclat. On les verra soutenir tout le poids des efforts des Anglais et des émigrés coalisés avec eux, quoiqu'ils fussent privés de grands moyens de défense, et les lasser par leur constance et leur courage. On les verra se précipiter dans les quartiers soumis aux Anglais, attaquer et prendre des villes, et repousser vigoureusement les ennemis, lorsque ceux-ci se croyaient assez forts pour sortir de leurs retranchemens et les attaquer à leur tour; en un mot, on les verra toujours combattre sous l'étendard

de la république Française, et contribuer, au prix de leur sang, à sa gloire et à son agrandissement.

Mais comme c'est contre moi sur-tout que la calomnie a dirigé ses traits les plus empoisonnés, comme, parmi mes calomniateurs, il en est qui portent le manteau d'amis de la liberté; je déchirerai le voile imposteur qui les couvre; on verra à découvert de quelles armes ils se servent contre moi; je décomposerai les poisons qu'ils distillent, à des mensonges obscurs j'opposerai le flambeau de la vérité. Peut-être me fera-t-on encore un crime de la dire; peut-être trouvera-t-on mauvais que je dise ce que j'ai fait; on m'accusera de ce que je me donne des éloges; mais, si mes ennemis m'imputent des choses qui ne sont pas à moi, pourquoi ne pourrais-je pas m'attribuer celles qui m'appartiennent? Oui, je la dirai cette vérité qui doit être si terrible aux méchans; puisse-t-elle éclairer le tribunal suprême de la nation, et lui faire distinguer les vrais amis de la république Française, d'avec ceux qui n'en ont que le jeu et les apparences.

Après le départ des commissaires civils pour la France, mon premier soin fut d'établir une correspondance avec le gouverneur général Laveaux pour lui demander ses ordres, quoique les commissaires m'eussent investis du gouvernement général du département du Sud, et des quartiers de l'Ouest y annexés tant que les communications seroient interrompues. Toute mon attention se porta ensuite à rétablir le bon ordre, à consolider la liberté en faisant renaitre l'agriculture, à vivifier le commerce, à rendre les citoyens de toutes les couleurs heureux. Ces grands et importans objets ne me firent pas perdre de vue les ennemis qui occupaient une partie du territoire de la république. Je leur livrai divers combats, je remportai sur eux des avantages considérables, je leur pris des villes, je les harcelai sans relâche; notre zèle, notre constance et notre courage suppléèrent à la faiblesse de nos moyens; toutes ces vérités sont incontestables, l'audace la plus effrénée ne pourrait pas les démentir; développons-les, on ne saurait trop les produire au grand jour.

En effet, quoique les Anglais par le grand nombre de leurs vaisseaux bloquassent tous les ports du département du Sud, le desir que j'avais de communiquer avec le gouverneur-général Laveaux qui faisait sa résidence au Port-de-Paix, me fit trouver les moyens d'y pénétrer. Je lui donnai les détails de la position où je me trouvais, je lui fis part de mes projets, je les soumis à son jugement, je lui demandai ses ordres; je n'ai jamais cessé de faire naître les occasions de correspondre avec lui. Tous ces faits sont consacrés dans les réponses

réponses du gouverneur aux lettres que je lui écrivais; et Sonthonax lui-même m'a rendu cette justice dans une lettre qu'il m'adressa, dès qu'il fut de retour au Cap.

Les malheurs du tems avaient banni la paix et la tranquillité intérieure, il régnait une méfiance générale entre tous les citoyens, suite nécessaire des discordes civiles. Le désordre était grand, la liberté avait dégénéré en licence. Je fis tous mes efforts pour faire renaître la paix, je ramenai la confiance parmi les citoyens, je bannis le désordre et les dangers qui l'accompagnent, je renfermai la liberté dans les bornes prescrites par les sages réglemens de Polverel; on vit des jours sereins succéder à des jours d'anarchie et de confusion, l'empire de la justice fut rétabli; et le bon ordre eut désormais des bases solides.

Mais ce qui attira sur-tout mon attention particulière, ce fut le rétablissement de la culture qui avait été si long-tems négligée. Je compris que les fondemens de la liberté pourraient s'écrouler aisément, s'ils n'étaient pas soutenus par le travail; j'étais pénétré de cette grande vérité que renferme cet axiôme : sans le travail point de liberté; mais l'Africain qui avait été écrasé sous le poids des plus rudes travaux pendant le règne de ses tyrans, avait passé les premiers jours de sa liberté dans une molle indolence; je fis sentir aux uns la nécessité du travail par la voie de la douceur et de la persuasion, j'obligeai les autres à se conformer aux proclamations du commissaire-civil Polverel; et la culture commença à renaître (*a*). Ce grand œuvre fut dû à l'ardeur, aux fatigues excessives du chef de brigade Lefranc que je chargeai de la surveillance des travaux. Ce zélé républicain donna lui-même l'exemple dans les visites réitérées qu'il fit sur toutes les habitations. Dans le tems où il n'était pas occupé à combattre les ennemis de la république, il consacrait ses jours et ses veilles à tirer la culture du néant dans lequel elle était plongée; on peut dire que ce fut par ses soins extraordinaires qu'elle prit une nouvelle existence.

Africains (*a*)! vous gémissiez sous le joug de l'esclavage; la nation

---

(*a*) Les ennemis déclarés de la liberté, prétendent que l'Africain jouissant de ce bien précieux est incapable de travail, et que la terre de Saint-Domingue ne produira point de fruits, tant qu'elle sera cultivée par des mains libres; ils se trompent, ou bien ils mentent à eux-mêmes; l'Africain libre, dirigé par des règlemens sages, redonnera à la Colonie son ancienne splendeur, nous l'affirmons, parce que l'expérience nous l'a démontré. Les ennemis secrets de la liberté, plus adroits que les premiers, disent que la véritable liberté consiste à ne travailler qu'autant qu'on le veut bien; c'est le langage le plus perfide, c'est la trahison la mieux combinée, ce serait l'anéantissement de Saint-Domingue, et le tombeau de la liberté.

(*a*) Quand je dis, Africains, j'entends les cultivateurs en général, parce qu'ils sont tous ou Africains, ou descendans d'Africains.

française, cette nation noble et généreuse a brisé vos fers; unis à vous par les liens du sang, mes frères et moi, nous périrons tous, avant qu'on porte la moindre atteinte à votre liberté; mais pénétrez-vous bien de cette vérité : la liberté ne peut pas exister sans le travail. Oui, si vous ne travaillez pas, vos têtes se courberont de nouveau sous le joug des tyrans. Africains! si des hommes sous le voile perfide et trompeur de l'amitié viennent vous dire que la liberté consiste à ne rien faire, ce sont vos ennemis, des traîtres à leur patrie, des scélérats qui veulent vous précipiter de nouveau dans l'esclavage. Voyez nos frères d'Europe, combien de victoires n'ont-ils pas remporté sur les ennemis de la liberté ? Hé bien ! qui est-ce qui leur a fourni les moyens de faire autant de conquêtes ? Qui a pourvu à leur subsistance ? Leurs concitoyens, par le travail. Africains ! les Anglais cherchent à nous subjuguer, les émigrés nos anciens tyrans sont avec eux, vos frères les combattent pour défendre et maintenir votre liberté; c'est à vous de fournir les moyens de défense; comment les leur fournirez-vous, si ce n'est par votre travail ? Africains ! je vous le répète, voulez-vous être libres ? Travaillez avec force, travaillez avec courage, travaillez avec constance; et alors votre liberté sera assise sur des fondemens que rien ne pourra ébranler.

Les troubles multipliés que les ennemis de la république avaient fait naître, portèrent un coup mortel au commerce. Le négociant, homme paisible et laborieux a besoin de la paix au moins intérieure, pour donner un libre cours à ses entreprises. Je sentis que le département confié à mes soins, ne pouvait acquérir aucun éclat ni devenir un jour avantageux à la république, s'il n'était pas vivifié par le commerce; et mes soins se dirigèrent vers cette partie là. Je ranimai la confiance des Américains, nation qui m'était alors d'autant plus chère, qu'elle paraissait faire cause commune avec la France; et non-seulement les Américains n'ont jamais eu de sujet de plainte contre mon administration; mais au contraire, ils m'ont donné quelques éloges. Je protégeai de tout mon pouvoir le commerce, soit national, soit étranger; je provoquai, je favorisai l'armement des corsaires pour courir sur l'ennemi, enfin je mis tout en œuvre pour redonner au commerce toute l'activité qui lui était nécessaire; de telle sorte que la ville des Cayes devint aussi florissante qu'elle l'avait été autrefois dans les tems les plus prospères; le cultivateur heureux trouvait un débouché avantageux pour le fruit de ses travaux, il se procurait aisément et à bon marché les choses nécessaires à son existence, il bénissait la nation française qui lui avait procuré la liberté et le bonheur; et moi, je faisais tous mes efforts pour maintenir l'une et l'autre.

Mais ce qui contribua sur-tout à rétablir cette confiance générale,

ce fut l'impartialité sévère avec laquelle j'agissais envers les citoyens de toutes les couleurs indistinctement. N'ayant d'autre guide que les règles de la justice, puisque nous étions privés de la connaissance des lois, je ne m'en écartai jamais, je les suivis dans toute leur rigueur. Quelque citoyen était-il opprimé ? Je sévissais contre l'oppresseur sans égard pour qui que ce fut; Sonthonax lui-même a encore été forcé de rendre hommage à cette vérité; il me dit dans cette même lettre dont j'ai parlé plus haut : « Vous avez protégé l'Européen faible et opprimé. » Quel aveu de sa part ! Ne fallait-il pas que ce fut évidemment vrai ? Je distribuai les places selon le mérite et les talens. Les rênes de l'administration, les places dans les tribunaux-civils avaient été confiées aux Européens, parce que leurs connaissances étaient plus étendues; (ici je me plais à rendre à l'ordonnateur-civil Gavanon, le juste tribut d'éloges qu'il mérite; à ses talens, il joignait un zèle actif, un amour ardent pour la république, et pendant tout le tems qu'il a été en exercice, il a rempli ses devoirs avec distinction, et il a constamment mérité les suffrages de ses concitoyens.) Les postes militaires vacants furent donnés à ceux qui s'étaient consacrés de bonheur au métier de la guerre; tous les emplois furent répartis selon les règles de la plus exacte justice.

Calomniateur impudent ! Dans les noirs accès d'une fureut insensée, vous avez osez dire que toutes les places dans le département du Sud étaient occupées par les citoyens de couleur; à vous entendre, on dirait que c'était de leur propre autorité qu'ils s'en étaient emparés. Sans doute ils occupent, en grande partie, les places militaires; mais n'y ont-ils pas été promus par les organes de la loi, par les représentans de la nation française ? Et certes, c'était une juste récompense que méritaient leur fidélité à la république, et leurs longs et pénibles travaux, c'était un acte de justice, je dirai plus, c'était un acte de prudence de la part de ces représentans. En effet, quels sont ceux qui, au milieu des diverses factions qui se mouvaient en tout sens pour enlever Saint-Domingue à la France, quels sont ceux, dis-je, qui lui ont été constamment et invariablement fidèles ? Ne sont-ce pas les citoyens de couleur du département du Sud ? N'ont-ils pas toujours combattu les ennemis de la république ? N'ont-ils pas défendu avec courage le territoire qui leur avait été confié ? N'est-ce pas pour prix de leurs services, que dis-je, n'est-ce pas pour les intérêts de la république (*a*) qu'on leur a donné le commandement des places ? Ont-ils

(*a*) Lors de la formation des corps connus sous la dénomination de légion de l'égalité, un petit nombre de ces Européens que les grands planteurs appelaient petits blancs, y prirent du service, ils furent employés dans les places auxquelles

démérité ? Non sans doute. Et aujourd'hui vous leur faites un crime d'être à leur poste ! Vous leur faites un crime d'occuper des places que les représentans de la nation française leur ont données, parce qu'ils les méritaient à tant de titres, et qu'ils ont défendues avec tant de courage contre les ennemis ! Quel tissu mal-adroit d'injustes accusations et de calomnies absurdes !

Quoique les soins du gouvernement intérieur fussent de la plus haute importance, cependant je ne perdis pas de vue que les ennemis occupaient une partie du territoire de la république, et je mis en œuvre tous les moyens qui étaient en mon pouvoir pour les en expulser. Je dirigeai mes premiers efforts contre Léogane, ville distante de huit lieues du Port-au-Prince, qui avait été livrée aux Anglais. Cette ville par sa position était d'un puissant secours à l'ennemi; elle était sur un pied de défense respectable, on y avoit employé toutes les ressources que l'art peut inventer pour défendre une place; et les arsenaux étaient fournis de munitions de guerre de toute espèce. Les citoyens de couleur qu'elle renfermait dans son sein, revenus de l'erreur dans laquelle ils avaient été entraînés par Labuissonnière leur chef, m'appelèrent à leur secours et m'offrirent de me livrer plusieurs postes; je disposai mes forces et je me mis en marche. Sur ces entrefaites leur projet avait été découvert; déjà ils étaient sur le point de subir des tourmens affreux que les émigrés avaient fait éprouver si souvent aux Français amis de leur patrie, lorsque je parus devant la ville. Le

---

les commissaires-civils les crurent propres; et ils sont parvenus, comme les autres militaires, aux grades qui leur sont échus depuis. Les colons auraient cru s'avilir en acceptant de l'emploi dans ces corps dont l'existence leur paraissait aussi éphémère, que celle de la liberté générale. Quelques uns, tel que Sevré, Layet et autres, affichèrent des sentimens philantropiques, et on leur confia des postes importans; ils se sont montrés indignes de cette confiance, car les uns se sont émigrés, et les autres ont été reconnus conspirateurs; et sans la vigilance des citoyens de couleur, ils auraient successivement livré à l'ennemi les quartiers commis à leur garde. Le passage de toute la dépendance de Jérémie sous la domination Anglaise, est un effet du commandement donné à Sevré : d'intelligence avec les ennemis de la république, il évacua le poste de l'Islet à Pierre-Joseph qu'il commandait, dans un tems où il pouvoit s'emparer d'un territoire vaste et précieux, et y préparer la propagation de la liberté. Cette funeste expérience, et d'autres du même genre, convainquirent les commissaires-civils que les hommes de couleur et les noirs avaient un intérêt plus direct à ne point céder aux insinuations des émigrés et à l'or des Anglais, qui ne pouvaient leur offrir des richesses d'une main, que pour les poignarder de l'autre. Si dans le département du Sud le commissaire-civil Polverel confia les emplois militaires les plus importans aux hommes de couleur, ce fut sans doute parce qu'il vit en eux, sinon de grands talens, du moins les bons principes et la fidélité nécessaire pour s'en acquitter dignement. Ils ne se les ont pas arrogés eux-mêmes, et ils n'ont fait usage de leurs pouvoirs que pour assûrer le triomphe de la liberté générale, et faire respecter l'autorité de la république.

danger de mes frères joint au desir dont je brûlais de conquérir cette ville rebelle, double mes forces. J'attaque, je presse l'assaut et j'arbore sur ses murs l'étendard de la république. Les Anglais et les émigrés saisis de frayeur prennent la fuite : le peu de forces que j'avais suffisant à peine pour la garde de la ville, ne me permit pas de les poursuivre.

Une horde d'émigrés avait établi un camp au Sale-Trou, et delà menaçant la ville de Jacmel, ils attendaient un renfort de l'ennemi pour attaquer cette place. Le général Beauvais avait déjà déployé des forces contr'eux, mais ses efforts avaient été infructueux, il avait été forcé de se replier. Alors je lui envoyai des secours, ainsi que deux bâtimens de guerre à l'aide desquels il attaqua de nouveau ce camp, il s'en empara, et il fit prisonniers les émigrés qu'il renfermait ; cette conquête eut cet avantage, que peu de jours après, les Anglais qui venaient à leur secours, trouvant ce camp détruit, furent obligés de se retirer ; et la ville de Jacmel fut désormais à l'abri des incursions de l'ennemi.

Tiburon, place importante, située à l'extrémité de St-Domingue, était aussi au pouvoir des Anglais. Elle était défendue par une garnison nombreuse, bien munie de pièces d'artillerie et pourvue de munitions. Lorsque les commissaires-civils étaient encore dans cette colonie, je l'avais envain attaquée deux fois ; je me disposai à l'attaquer de nouveau. L'armée républicaine se porta sur cette place avec son ardeur ordinaire ; elle chargea l'ennemi avec tant d'impétuosité, qu'il fut forcé d'évacuer. Cette place est l'objet de ses regrets, à cause de sa proximité de la Jamaïque ; il a fait jusqu'à ce jour de vains efforts pour la reconquérir, plusieurs fois il a dirigé contre cette place des attaques vigoureuses, mais elle a toujours été vaillamment défendue par les troupes sous le commandement du chef de brigade Dartiguenave, militaire recommandable par son intrépidité, sa haine pour les Anglais et son zèle pour la république Française.

Mais la conquête de la ville du Port-au-Prince était sur-tout l'objet de mes plus ardens désirs. Je me flattais du doux espoir de voir disparaître du territoire Français cette multitude d'émigrés qui le souillent depuis si long-tems, si je réussissais à la faire rentrer sous les lois de la république. Les Anglais y avaient concentré leurs forces, elle était protégée par une forte escadre ; tous ces obstacles ne m'arrêtèrent pas, et de concert avec le général Beauvais, je me mis en mesure de l'attaquer vigoureusement.

Près de la ville est un fort nommé Bizoton, défendu tout à la fois par l'art et la nature. Au bruit de la marche de l'armée républicaine, les Anglais y avaient envoyé de puissans renforts, une frégate était

vênue s'embosser à trois lieues de là (*a*) vis-à-vis un chemin étroit entre le morne et la mer, pour intercepter le passage des troupes et des charriots; mais dans l'obscurité de la nuit, nous fîmes élever une batterie qui, dès la pointe du jour, fit un feu si vif sur la frégate, qu'elle fut obligée de couper ses cables et de prendre la fuite. Nous continuâmes notre marche et nous mîmes le siége devant Bizoton. Nous faisions nos préparatifs d'attaque, lorsque je fus instruit que plusieurs vaisseaux Anglais venaient assiéger la ville de Leogane. Je soupçonnai que cette manœuvre tendait à faire une diversion; et sans rien changer à nos opérations, je me transportai à Léogane, qui était dans un état de défense respectable. En effet, les vaisseaux Anglais, après avoir inutilement tiré sur cette place plusieurs milliers de coups de canon, furent repoussés avec un dommage considérable; et je revins presser le siége de Bizoton. Les troupes de la république y montrèrent cette même valeur dont elles avaient donné si souvent des preuves dans plusieurs occasions importantes; pendant cinquante-cinq jours, ce ne fut de part et d'autre, que des attaques réitérées dans lesquelles nous eûmes presque toujours l'avantage; mais les pluies continuelles qui régnaient alors et qui entravaient l'approvisionnement de l'armée, la fatigue excessive des troupes, la certitude que nous eûmes que le général Toussaint avait levé le siége de la ville de Saint-Marc, qu'il faisait dans le même tems, le défaut de munitions, l'impossibilité dans laquelle le général Laveaux disait être de nous en fournir, les conseils qu'il nous donnait de lever le siége, conseils qui étaient pour nous des ordres, toutes ces considérations nous engagèrent à nous retirer, et je remis à un autre tems l'attaque de cette ville si importante.

A cette époque, il existait dans notre propre sein deux ennemis de la république, d'autant plus dangereux, qu'ils avaient la plus grande influence sur les hommes qu'ils commandaient, et que, par leur position établie sur les mornes de la Charbonnière qui avoisinent le Port-au-Prince, ils eussent été d'un puissant secours aux Anglais, pour pénétrer dans le département du Sud, s'ils avaient eu le tems de consommer leur trahison. Leurs noms étaient Pierre Dieudonné et Pompée, l'un se décorant de la qualité de commissaire-civil, et ne voulant reconnaître aucune autorité supérieure à la sienne, et l'autre non moins ambitieux, commandant un camp sous l'inspection du premier. Les troupes qui étaient sous leurs ordres, étaient composées de volontaires qui étaient sortis du Port-au-Prince,

---

(*a*) L'endroit où la frégate s'embossa, se nomme le Lamentin.

lorsque les Anglais s'en rendirent maîtres, et des Africains des hauteurs de la Croix des-Bouquets, de la Charbonnière et de Léogane. Dès les premiers jours de leur ralliement, je leur avais envoyé une députation pour les engager à agir de concert avec moi contre l'ennemi commun, je leur fis passer des munitions, ainsi que les objets dont ils avaient besoin, et qu'il était en mon pouvoir de leur procurer; mais, lorsque nous fîmes le siége de Bizoton, je commençai dès lors à concevoir sur leur compte des soupçons que confirma l'expérience, puisqu'ils ne voulurent jamais nous seconder dans une expédition dont le succès eut été si important pour les intérêts de la république. Quelque tems après, Pierre Dieudonné et Pompée eurent des conférences ouvertes avec les Anglais; le secrétaire de ce dernier, nommé Beaudouin, zélé partisan des émigrés, était l'ame et le conseil de leurs opérations; bientôt ils firent des traités; les soldats de Pierre Dieudonné et de Pompée allaient commercer librement dans la ville du Port-au-Prince, les Anglais et les émigrés venaient les visiter dans leur camp; enfin ils trahirent ouvertement la république, et ils ne se proposaient rien moins que de seconder les Anglais de toutes leurs forces dans l'attaque que ceux-ci projettaient de diriger contre Léogane.

Notre position était cruelle et allarmante. Il m'était impossible de réduire ces traîtres par la voie des armes, il m'eut été difficile peut-être de résister aux Anglais et aux émigrés coalisés avec Pierre Dieudonné et Pompée; cependant mon zèle ne se rallentit pas; et j'employai tous les moyens, toutes les ressources qui étaient en mon pouvoir pour les arrêter dans leurs perfides projets. Je découvris aux autres chefs qui commandaient après eux, l'abyme profond qu'on creusait sous leurs pas; je les éclairai sur leurs véritables intérêts, je leur démontrai qu'ils ne pouvaient être vraiment libres, qu'en restant fideles à la république Française et en terrassant ses ennemis. Je leur prouvai que leur perte était assurée, s'ils ne revenaient pas de l'erreur dans laquelle ils avaient été entraînés par ces deux traîtres. Mes efforts produisirent un heureux effet. Ces hommes qui n'avaient été égarés que par des prestiges mensongers, écoutèrent mes conseils, ils ouvrirent les yeux à la vérité. La plume qui commandait le camp où Pierre Dieudonné avait fixé son asyle, fut un de ceux qui se signalèrent par un prompt et salutaire retour, en arrêtant le monstre qui avait cherché à les corrompre, et dont la conduite aveuglément ambitieuse tendait à les engloutir; Pompée le fut aussi quelques jours après. L'arrestation de ces deux scélérats ramena sous les drapeaux de la république, des hommes qui ne s'en étaient un moment écartés que par leurs perfides conseils et leur influence. On les traduisit dans

les prisons ; ils ont fini misérablement leurs jours, soit qu'ils fussent dévorés de chagrin et navrés de désespoir, de ce que leurs projets avaient été déconcertés, soit que, prévoyant que l'énormité de leur crime appelait sur leurs têtes un exemple éclatant de justice, ils ayent préféré détruire en eux le germe de la vie et finir ainsi leur exécrable carrière.

Sur ces entrefaites, le général Beauvais et moi, jaloux de donner à la convention nationale un témoignage éclatant de notre vive et sincère reconnaissance pour son décret bienfaisant du 5 Thermidor, par lequel elle nous avait élevés au grade de général de brigade, nous chargeâmes les citoyens Pinchinat, Fontaine et Salla de partir pour France pour aller déposer dans le sein même de la convention nos vœux et nos hommages. Ils se rendirent au Cap pour s'embarquer sur la corvette la Vénus qui devait mettre incessamment à la voile. Le général Laveaux n'y était pas alors, il arriva deux jours après ; et il fit à nos envoyés un accueil gracieux ; mais bientôt il ne les traita plus avec les mêmes égards, il changea de ton et de langage. Nos envoyés virent avec le plus grand étonnement un changement aussi inattendu ; hé ! quelle pouvait en être la cause ? Ne peut-on pas l'attribuer à des dépêches que lui avait apportées une corvette qui avait échoué sur les attérages, et dont le contenu n'a jamais été produit au grand jour ? Pourquoi, en effet, garder un profond silence sur ces dépêches ? Pourquoi en faire un mystère impénétrable ? Ne peut-on pas conjecturer que Laveaux instruit du triomphe de Sonthonax, de son retour à Saint-Domingue et des intentions qu'il a manifestées depuis, avait cru pouvoir commencer à mettre la main à l'œuvre et préparer les premières voies ? Quoiqu'il en soit, ce changement de conduite du gouverneur, l'effervescence effrayante qui régnait au Cap, occasionnée par le monopole en tous genres qu'exerçait l'ordonnateur Perroud enhardi par l'impunité, le retard du départ de la corvette la Vénus qu'une escadre Anglaise bloquait dans le port, tous ces motifs déterminèrent nos envoyés à s'en retourner ; mais, avant de partir, ils demandèrent au général Laveaux, ils provoquèrent de nouveau la convocation des assemblées primaires pour élire des députés au corps législatif.

Cependant le peuple du Cap était écrasé sous le poids du gouvernement de Laveaux, le militaire était réduit à une profonde misère par les dilapidations de Perroud, les uns et les autres étaient outrés des vexations continuelles qu'éprouvait le général Villatte, vexations qui leur paraissaient d'autant plus injustes, que ce général s'était acquis leur estime et leur amitié par sa vigilance et son zèle à défendre son poste contre les attaques de l'ennemi extérieur, et à pré-

server ses concitoyens des atteintes de l'ennemi intérieur. L'effervescence était extrême, elle éclata. Des citoyens de toutes les couleurs réduits sans doute au désespoir, crurent qu'il leur était permis, non-seulement de résister à des hommes qu'ils regardaient comme leurs tyrans, et peut-être comme des ennemis de la république, mais encore de les mettre dans l'impossibilité de leur nuire, et le 30 Ventôse, Laveaux et Perroud furent arrêtés et conduits dans les prisons. Le général Toussaint-Louverture, homme ne desirant que la prospérité de sa patrie, ami du bon ordre, crut qu'il était de son devoir d'interposer son autorité; il ne voulut voir dans les personnes arrêtées que ses chefs, il demanda leur liberté, on la lui accorda. Nous ignorons absolument quelles furent les causes premières et secondaires qui produisirent les troubles qui eurent lieu le 30 Ventôse, nous sommes absolument étrangers à ces événemens; mais, si nous en croyons le rapport du citoyen Roume, agent de la république à Santo Domingo, vers lequel Laveaux et Villate envoyèrent des commissaires, ainsi que Beauvais et moi, il paraît que ce furent les agens de la faction Léopardine, de cette faction ennemie éternelle de la république et des citoyens de couleur, qui firent mouvoir les premiers ressorts, ou qui surent profiter des circonstances qui leur parurent favorables. Roume avoua qu'il était instruit depuis long-tems, que les troubles, qui se manifestèrent le 30 Ventôse, devaient avoir lieu; observez qu'il ajouta que les colons à Paris se promettaient de faire exécuter à Saint-Domingue une tragédie réelle, et que le sujet du premier acte était la destruction totale des hommes de couleur; il dit que c'était un colon du Cap, bavard de son naturel, qui lui avait fait part de cet exécrable projet; et Perroud lui-même, qui était un des commissaires de Laveaux, éclairé par les renseignemens que lui donna Roume, n'hésita pas, dans une lettre qu'il m'écrivit alors, d'attribuer les événemens du Cap aux exécuteurs Léopardins. Il semblait que les conspirateurs devaient être déjoués, il semblait que, la cause étant bien connue, les effets devaient naturellement cesser; mais bientôt, on vit paraître sur la scène de nouveaux acteurs dont la conduite prouva évidemment qu'ils se proposaient de mettre à fin cette tragédie terrible et sanglante.

Le même jour, (chose bien remarquable) le même jour que survinrent les troubles du Cap, les Anglais partirent du Port-au-Prince pour venir faire le siége de Léogane dont la perte les irritait. Jamais ils n'avaient déployé un appareil de forces, tel que celui qu'ils déployèrent dans ces circonstances. Ils avaient mis toutes leurs troupes en mouvement; ils en avaient tiré du Môle, de Saint Marc, de l'Arcahaye, du Mirebalais, de la Croix-des-Bouquets, de Jérémie,

et ces troupes étaient soutenues par d'autres fraîchement arrivées d'Europe ; les fameux émigrés, les Dessources, les Montalembert, les Bruges voulurent être de la partie ; ils crurent en imposer par leur présence. On vit partir de la rade du Port-au-Prince une flotte composée de soixante voiles, portant six mille hommes de troupes destinées à l'attaque, sous la protection du feu des vaisseaux ; mais, si les agitateurs secrets, les ennemis intérieurs (*a*) réussirent dans la partie du Nord à armer les patriotes contre les patriotes, d'après l'aveu de l'ordonnateur Perroud lui-même, les ennemis extérieurs, les Anglais et les émigrés n'eurent pas le succès qu'ils espéraient dans leur expédition contre Léogane. La défense de cette ville avait été confiée au chef de Brigade Renaud des Ruisseaux, militaire distingué par son courage, son zèle républicain, et par son expérience dans l'art de la guerre, expérience acquise par plusieurs combats dans lesquels il avait paru avec honneur ; il était secondé pas des officiers d'une grande bravoure, les soldats étaient tous animés de l'amour de la patrie et brûlaient d'en venir aux mains avec l'ennemi. Les assaillans, il est vrai, étaient en grand nombre ; mais quelle disproportion étonnante entre cette vile populace d'esclaves soudoyés par un despote, et les défenseurs intrépides de la liberté ! Aussi l'escadre Anglaise fut-elle foudroyée, l'armée ennemie, les fameux héros émigrés furent défaits et terrassés, ils s'enfuirent précipitamment, à peine eurent-ils le tems de regagner leurs vaisseaux qui avaient été considérablement endommagés. Lecteur impartial, prête, de grace, une attention particulière à ce dernier événement, au tems et aux circonstances ; tu verras la calomnie dans tout son jour, et à ce seul trait, tu pourras établir un jugement solide sur tout le reste.

Ce fut quelques jours après les troubles du Cap et l'attaque de Léogane par les Anglais, qu'arrivèrent les délégués du directoire, du nombre desquels était Sonthonax. Il n'est pas hors de propos d'observer que son protégé Laveaux avait été en mer au-devant de lui ; il y a grande apparence qu'ils eurent ensemble une conversation

---

(*a*) Si quelqu'un doutait que ce soyent les ennemis intérieurs qui ayent provoqué les évènemens du 30 Ventose, je le rappellerai au témoignage de l'ordonnateur Perroud lui-même, qui convient d'abord que c'était l'ouvrage des agens de la faction Léopardine, et qui, après avoir, dans la suite, chanté la palinodie dans un gros mémoire où il se tue à donner un air de vérité aux calomnies qu'il vomit contre les citoyens de couleur, s'exprime ainsi page 18, ligne 22 : « enfin la fameuse journée du 30 Ventose arriva, journée qu'il semble que LES ENNEMIS DES HOMMES DE COULEUR AYENT PRÉPARÉE ET CONDUITE » ainsi la force de la vérité entraîne l'ordonnateur et l'emporte sur la passion. Ce témoignage seul détruit toutes ses calomnies.

particulière, dans laquelle lui Laveaux prouva évidemment qu'il avait raison et que Villate avait tort. En effet, à peine Sonthonax fut-il arrivé au Cap, qu'il épousa ardemment la cause de Laveaux, et qu'il commença à poursuivre les opérations que ce dernier avait entamées. Ses premiers pas dans la nouvelle carrière qu'il avait à parcourir, furent signalés par une proclamation contre Villate et ses partisans, c'est-à-dire, les zèlés er fideles défenseurs de la république, proclamation qui devait nécessairement mettre toute la partie du Nord en feu, si Villate, plus sage et fort de sa conscience, n'eût pas préféré s'embarquer pour la France, aller porter lui-même ses griefs au tribunal de la nation et lui demander justice; mais c'est à l'entrée de Villate dans la ville du Cap, que va paraître la haine implacable que Laveaux a jurée à l'infortunée couleur mêlangée de Saint-Domingue. Des femmes accompagnées de leurs enfans, portant sur leur front l'empreinte de la plus vive douleur, allaient au devant de celui qu'elles estimaient, qu'elles chérissaient, parce que la sagesse de son administration leur avait procuré des jours paisibles et sereins. Laveaux furieux tombe lâchement sur ce sexe et cet âge faibles et timides, il les disperse à coups de sabre, il trempe ses mains dans un sang dont il voudrait voir la terre entière s'abreuver, son crime demeure impuni. Sonthonax y applaudit par son silence, et désormais il est évident qu'il est animé des mêmes sentimens que le féroce Laveaux.

Vous voyez un grand exemple de la rage du gouverneur général contre ces malheureuses victimes de couleur; en voici un non moins éclatant de la bassesse, de la perversité, de l'immoralité de son digne coopérateur Perroud. Lui, qui avant l'arrivée des délégués, m'écrivait que c'était la faction Léopardine qui, le 30 Ventôse, avait vomi le poison de la discorde, lui, qui convenait qu'elle avait réussi par ses menées sourdes à armer les patriotes contre les patriotes, lui, qui était instruit qu'elle tendait à la destruction des citoyens de couleur, tout étonné, en arrivant au Cap, de voir que c'est cette même faction qui règne, que ceux qui sont revêtus de la toute-puissance, en sont les principaux agents, il n'hésite pas un instant, il se range sous ses étendards. Plus les traits, qu'il a lancés contre cette faction, sont acérés, plus il s'irrite contre les citoyens de couleur, il les accuse hardiment du projet atroce d'assassiner tous les blancs. Et quels motifs leur impute-t-il qui ayent pu les engager à former cet exécrable complot? Celui de faire scission avec la France et de se rendre indépendans. D'autres pétris du même fiel, non moins inconséquens que Perroud, disent audacieusement que c'est pour se livrer aux Anglais. Vils imposteurs! Soyez donc plus adroits

dans le choix des moyens, consultez mieux le tems et les circonstances.. Quoi! vous accusez les citoyens de couleur de vouloir faire scission avec la France dans le tems même où ils demandaient, où ils provoquaient la convocation des assemblées primaires pour élire des députés au corps législatif? Vous les accusez de vouloir se livrer aux Anglais, dans le tems même où, attaqués par les Anglais et les émigrés qui avaient développé contre eux toute la masse de leurs forces de terre et de mer, ils foudroyent l'escadre Anglaise, ils terrassent ou dispersent les ennemis, et ils impriment avec leur sang, sur les remparts qu'ils défendent, les marques de leur attachement à la république Française, et de leur haine invincible pour ces tyrans! Les motifs que vous leur imputez, sont donc évidemment faux, et le projet, dont vous les accusez, est donc le fruit de votre propre perversité.

A peine eus-je appris l'arrivée des délégués du directoire, que je m'empressai de leur témoigner tout le plaisir que j'en ressentais, et de leur donner de nouvelles assurances de mon entier dévouement à la république Française et à la constitution Sonthonax me répondit en qualité de président de la Commission. Il me dit : qu'il n'était pas du tout surpris de me trouver à mon poste, parce qu'il connaissait mon attachement à la France, et la haine que je porte à tous ses ennemis; il me félicita des avantages que j'avais remportés sur eux; il me donna des éloges de ce que j'avais toujours correspondu avec le gouverneur général Laveaux, malgré les grandes difficultés que j'avais été forcé de vaincre; il m'applaudit de ce que j'avais protégé pendant le cours de mon administration, l'Européen faible et opprimé. Sa lettre était tissue avec art, cependant on y démêlait un peu d'embarras, elle semblait préparer à des événemens.

Mais une adresse de Raimond aux citoyens de couleur du département du Sud, acheva de nous désiller les yeux sur les intentions des nouveaux délégués. Le choix qu'ils firent d'un nommé Rey, dont je parlerai tout à l'heure, pour les représenter dans ce département, fut pour nous le dernier trait de lumière. Plusieurs fois j'avais écrit à Raimond comme à un ami, au sujet de cet homme si fameux par son incivisme et par sa haine pour la loi du 4 Avril, toujours il garda sur cet article un profond silence; enfin l'adresse de Raimond parut. Dans cet écrit il reproche aux citoyens de couleur d'être en possession des places auxquelles le commissaire-civil Polverel les avait promus comme une récompense de leurs longs et pénibles travaux, de leur fidélité à la nation française, dont ils avaient donné des preuves si éclatantes, et qu'ils avaient conservées au prix de leur sang et au péril de leur vie. Il peint les hommes de couleur les plus distingués

par leur mérite, par leur désintéressement, par leur vie sédentaire et laborieuse, il les peint, dis-je, plongés dans la débauche et dans la dissolution; il les représente dévorés d'ambition et rassasiés de richesses, tandis que toute leur ambition se bornait à signaler par des actions d'éclat leur amour ardent pour la république française, et qu'ils avaient à peine les choses nécessaires à leur existence.

Cette adresse de Raimond coïncidait parfaitement avec la lettre de Sonthonax, il y avait toutefois une légère différence. Dans la première, on voyait jusqu'à l'évidence le projet d'abattre les citoyens de couleur, et l'autre renfermait les mêmes principes, quoique le style de Sonthonax fut enveloppé d'une écorce épaisse; mais les deux écrits dévoilaient les moyens qu'on devait employer pour préparer les voies au complot si énergiquement décrit dans la lettre du délégué Roume, et de l'exécution duquel les anciens colons se félicitaient avec tant d'emphase dans le Continent Américain (*a*).

Bientôt ils choisirent pour collaborateurs des hommes sur la scélératesse desquels ils pouvaient compter. Ils envoyèrent dans le département du Sud pour les représenter, un Leborgne, connu par son immoralité, un Rey qui s'était distingué par sa haine implacable pour la loi du 4 Avril; ils investirent du commandement des troupes un Desfourneaux, dont le cœur gangrené nourrissait des projets de vengeance; Ils confièrent les rênes de l'administration à un Idlinger qui s'était rendu fameux par des banqueroutes et des rapines. Un seul, parmi les représentans, nous paraît mériter de l'indulgence, peut-être même quelques éloges, c'est Kerversau. Nous lui rendrons la justice que nous jugeons lui être due; nous croyons qu'il avait des intentions pures; il n'avait ni anciennes haines a assouvir, ni des vengeances particulières à exercer, il paraissait propre à maintenir la paix et la cordialité parmi les citoyens, nous le croyons vertueux; mais il était faible, il se laissa entraîner par le torrent des factieux. Nous sommes

---

(*a*) C'était une chose digne d'admiration d'entendre, dans le Continent Américain, les anciens colons se féliciter du retour de Sonthonax à Saint-Domingue. Oh! cette fois-ci, il venait pour faire le bien. Leurs Coryphées leur écrivaient de se rallier à ce brave homme qui devait désormais servir leurs passions et leurs projets. La confiance des habitans de Jérémie était encore plus incroyable. On avait beau leur dire qu'à l'arrivée des délégués du directoire, leur quartier rentrerait bientôt sous les loix de la République; ils prétendaient, au contraire, que leur tranquillité n'avait jamais été plus solidement établie; et, à l'appui de leur assertion, ils disaient, que Sonthonax, dès son arrivée, semerait parmi les chefs républicains le feu de la discorde (chose qui réussirait infailliblement); que chacun se tenant sur ses gardes, ne serait plus occupé que de soi, et que par conséquent, ils jouiraient d'un profond repos. O prophêtes de Jérémie! Combien grande est votre science qui a prédit ce que vous saviez devoir arriver!

fermement convaincus que, s'il eut eu pour collègues des hommes aussi probes que lui, le bien public aurait suivi une marche constante et rapide.

Leborgne était un malhonnête homme; le général Rochambaud n'hésita pas de lui donner cette qualification dans une réponse qu'il fit aux délégués du directoire; l'expérience a démontré qu'il en était digne. Il a foulé à ses pieds tous les sentimens de probité et d'honneur; ses mœurs étaient dissolues; et sa conduite a prouvé qu'il était propre à tout désorganiser, à semer la discorde et à faire naître l'anarchie.

Mais Rey qui avait tenu un des premiers rangs parmi les factieux de Saint-Domingue, Rey qui avait levé l'étandard de la révolte contre la loi du 4 Avril, et qui avait fait si long-tems une guerre opiniâtre aux citoyens de couleur, Rey qui avait concerté avec Mouchet et Badolet le projet de m'assassiner, ainsi que ceux d'entre mes frères les plus recommandables par leur zèle pour la république, Rey, contre qui les commissaires-civils Polverel et Sonthonax avaient lancé un mandat d'arrêt à cause de ses projets liberticides, Rey se trouvait investi par Sonthonax lui-même de la dignité de représentant de la nation française, dont il avait si souvent méprisé les décrets, et contre laquelle il s'était élevé avec autant d'audace; que n'avait-on pas à redouter d'un homme d'une immoralité aussi perverse et qui avait donné tant de preuves de sa profonde scélératesse!

Desfourneaux avait juré une haine éternelle aux citoyens de couleur, et il s'en vantait ouvertement. Dès le mois de Mars 1794, il en avait donné des preuves évidentes, il avait voulu commencer à mettre à exécution le projet chéri des princes colons, l'anénatissement des hommes de couleur, il échoua dans son entreprise; et sa défaite ne fit qu'accroître cette haine dont son cœur était déjà imprégné. Forcé de se retirer, il alla chez les Anglais, desquels il reçut l'accueil le plus flatteur et le plus distingué. Il séjourna quelque tems parmi eux. Il est des gens qui prétendent qu'il aurait pris volontiers du service chez ces ennemis si cruels de la république, s'ils avaient voulu le maintenir dans le grade auquel les commissaires-civils l'avaient élevé; si cette imputation est fausse, il paraîtra toujours bien étonnant que les Anglais aient laissé partir aussi librement un militaire tel que Desfournaux. Quoi qu'il en soit, après avoir passé quelques jours avec eux dans la plus grande intimité et la plus parfaite intelligence, après avoir visité Léogane et le Môle où son séjour avait été célébré par des fêtes, il partit pour la France, d'où il est revenu avec les délégués du directoire. Tel était l'homme que Sonthonax confirma dans le commandement du département du Sud et de l'Ouest, qui lui

avait été conféré par Laveaux, sous le titre d'inspecteur général des troupes.

Ici, lecteur, qui que vous soyez, c'est à vous que j'en appelle, voyez et jugez. Le tableau que je vous présente de Leborgne, Rey et Desfourneaux, est tracé avec le burin de la vérité. Dites : était-ce de pareils hommes que Sonthonax devait choisir pour raffermir la paix, l'union et la concorde ? Non sans doute ; mais aussi peut-être ce choix lui convenait-il pour réussir dans le but qu'il se proposait.

Cependant les citoyens de couleur, toujours soumis à la loi, ne témoignèrent aucun déplaisir. Ils se flattaient que ces hommes, tout pervers qu'ils étaient jadis, avaient pu s'éclairer et se convertir, et qu'ils trouveraient en eux des amis et des frères. On les reçut avec toute la pompe, tout l'appareil qui convenaient à la dignité dont ils étaient revêtus; les citoyens allèrent au devant d'eux et les conduisirent en triomphe; les troupes, la garde nationale étaient sous les armes; la musique militaire jouait les airs favoris de la nation ; les cris mille fois répétés, vive la république, vive les délégués, vive la liberté générale, retentissaient de toute parts. Je déposai entre leurs mains les pouvoirs dont j'avais été investi par les commissaires-civils, je renouvellai l'assurance de mon entier dévouement à la république française et à la constitution. Toutes les autorités leur offrirent l'hommage de leurs cœurs et de leur amour pour la nation qu'ils représentaient; on leur remit les rênes de l'administration, on leur confia le salut et le bonheur du peuple.

Quelques jours s'écoulèrent paisiblement et sans éclat; peu à peu on vit régner parmi les citoyens honnêtes de toutes les couleurs, un morne et triste silence; mais les factieux, les ennemis de la loi du 4 Avril, témoignèrent hautement leur joie et levèrent orgueilleusement la tête. Eux seuls étaient favorablement accueillis par les délégués, seuls ils avaient auprès d'eux un accès facile. Les hommes les plus corrompus et les plus pervers composèrent leur société. Bientôt ils étalèrent le luxe le plus insolent, ils donnèrent l'exemple de la débauche la plus effrénée. Rey et Desfourneaux consacraient leur tems au jeu et aux débauches de la table; ils parcouraient tous les tripots de la ville, ils en étaient les principaux acteurs; ils passaient les nuits dans des orgies dont une plume honnête rougirait de faire la peinture ; en un mot, ils égalaient en dissolution ces anciens tyrans de Rome dont l'histoire ne parle qu'avec mépris et avec horreur.

Ils firent plus : ils anéantirent la culture en désorganisant le régime des cultivateurs. Ils bannirent le commerce et ses ressources, ils épuisèrent les trésors de l'administration, ils mirent tout en œuvre pour insubordonner les troupes, ils révoltèrent des camps contre les

chefs qui les commandaient; ils tentèrent de séduire les noirs pour les irriter contre les citoyens de couleur. Il n'est pas de vexations, il n'est pas d'humiliations que Desfourneaux ne fit éprouver à ces derniers; il n'employait, en leur parlant, que les expressions les plus malhonnêtes et les plus injurieuses; il cherchait à faire tomber sur plusieurs officiers tout le poids du déshonneur, en leur arrachant leurs épaulettes en présence de tout le monde; l'indignation était à son comble, et plusieurs fois elle eut éclaté sans ma présence, et mes représentations.

Je ne leur dissimulai pas toute l'horreur que leur conduite m'inspirait, je les interpellai souvent de me dire, pourquoi ils se laissaient circonvenir par ces mêmes hommes qui avaient été les ennemis déclarés de la république, pourquoi ils leur accordaient une bienveillance si marquée; je leur parlai des manœuvres sourdes qu'ils employaient pour terrasser les vrais amis de la France; je leur représentai avec franchise l'inutilité de leurs menées et l'insuffisance de leurs moyens; je leur dis que j'étais instruit par ceux-là même à qui ils faisaient des confidences; enfin j'usai de tous les remèdes possibles pour les ramener à des voies plus douces, et sur-tout à une conduite plus modérée et plus républicaine.

Mon cœur, je l'avoue, était pénétré de la plus vive et de la plus amère douleur. Je voyais avec autant de surprise que d'indignation, qu'on secouait le flambeau de la discorde, qu'on semait des germes de division parmi les citoyens; je gémissais de voir ourdir des trames contre les fideles défenseurs de la république, au lieu de songer à chasser les ennemis du territoire qu'ils occupaient. Je m'étais bercé du doux espoir que les délégués du directoire, dès leur arrivée, auraient dirigé contre les rebelles de Jérémie toutes les forces qui leur avaient été confiées; je me flattais de voir ces traîtres anéantis, et certes, j'ose le dire, mes espérances n'eussent pas été vaines, s'ils avaient déployé tous les moyens qui étaient en leur pouvoir. Quelle était mon erreur! Combien je fus étrangement désabusé! Au lieu de cet appareil terrible et imposant que je m'attendais à voir développer contre des scélérats qui avaient si lâchement trahi leur patrie, au lieu de ces combats que je croyais qu'on allait leur livrer, et auxquels je me félicitais de participer, on leur offre un pardon bienfaisant! On proclame une amnistie en leur faveur! Quel étrange bouleversement de tous les principes! Quoi! après avoir déclaré traîtres à la patrie Villatte et ses braves compagnons d'armes qui, pendant quatre années, avaient soutenu avec le plus grand courage tous les efforts des Espagnols, des Anglais et des émigrés coalisés contre la république Française, qui avaient défendu au prix de leur sang le département

tement du Nord, Villatte qui s'était autant distingué par ses vertus et par son attachement aux Européens amis de la France, que par ses exploits militaires, les délégués proclament une amnistie en faveur de ces Français dont les mains parricides ont déchiré le sein de la mère patrie, ils tendent les bras à ces Jérémiens qui ont constamment combattu sous l'étendard de la révolte, qui ont foulé à leurs pieds les décrets nationaux, qui ont vendu et livré leur pays aux ennemis les plus cruels de la France, qui se sont couverts de toute espèce de crimes, et qui, d'après la constitution même, ne pouvaient pas espérer de pardon, ils rappellent enfin dans le sein de la république, des scélérats dont les mains étaient encore teintes du sang de ses plus zélés défenseurs, et qui ne devaient attendre de la justice nationale que les châtimens les plus terribles et les plus rigoureux ! Quel inconcevable système ! Quelle étrange conduite ! Et observez, de grace, que, dans ce tems là même, les délégués formaient le projet d'arrêter les citoyens de couleur du département du Sud qui avaient été constamment fideles, et dont l'énergie et le courage avaient sauvé cette belle portion de la colonie de l'invasion de l'ennemi. Pourquoi donc rejettaient-ils des hommes qui s'étaient sacrifiés pour les intérêts de la république, tandis qu'ils ouvraient leurs bras paternels à des monstres qui l'avaient toujours trahie. Pourquoi ? Parce que les Jérémiens avaient un grand mérite à leurs yeux. Ils s'étaient signalés par les excès de leur rage contre les citoyens de couleur ; dans leur quartier, ils en avaient assassiné ou fait assassiner par leurs esclaves la plus grande partie ; les délégués auraient trouvé en eux de puissans et zélés coopérateurs au système de destruction qu'ils avaient adopté, ils auraient alors indubitablement réussi à consommer leurs projets ; mais les Jérémiens n'ayant pas voulu accepter l'amnistie qui leur était offerte, les délégués du directoire donnèrent l'ordre qu'on les attaquât, non plus avec cet appareil imposant qu'ils auraient pu développer dès leur arrivée, mais avec les seules forces du département du Sud.

Les délégués aux Cayes voulurent eux-mêmes diriger l'attaque, ils voulurent eux mêmes disposer les troupes. Je donnai mon avis qui peut-être eut été salutaire, il fut rejeté. Ils arrêtèrent qu'on marcherait sur trois colonnes, contre trois postes différens ; l'une des trois colonnes, forte de dix-huit cens hommes, fut commandée par Desfourneaux, elle marcha contre le camp Davezac ; la seconde, forte de douze cens hommes, se porta, sous mon commandement, sur le fort des Yrois ; et la troisième, de six cents hommes, commandée par le chef de brigade Doyon, reçut ordre de marcher contre le camp Dériveaux.

La colonne que je commandais, attaqua avec impétuosité, elle eût des succès; mais Desfourneaux, par une tactique inconnue jusqu'alors, trouva le secret de faire périr beaucoup de monde; et non-seulement, il n'obtint pas le plus léger avantage, mais au contraire, il fut repoussé et forcé de faire retraite. Il donna ordre à la troisième colonne de se replier avec lui, et il me laissa seul exposé à toutes les forces de l'ennemi. Il accabla d'invectives le reste des troupes qui avaient échappé au feu du combat, il se plût à exalter la garde nationale et à traiter avec mépris les troupes réglées; il accusa celles-ci de lâcheté, en se servant de ces expressions injurieuses qui lui étaient si familières, et il imprima dans le cœur de ces hommes qu'il s'efforçait de dégrader, toute la fureur qu'inspirent l'humiliation et le désespoir.

Ce fut le moment que les délégués jugèrent favorable à l'exécution de leurs projets, ils lancent un mandat d'arrêt contre l'ordonnateur-civil Gavanon; au mépris de la constitution, l'asile de ce citoyen est violé pendant la nuit, on l'arrête, on le traîne à bord de la corvette l'Africaine. Le citoyen Tuffet, recommandable par ses vertus, est pareillement arrêté et transféré à bord de la corvette où était Gavanon. L'arrestation de ces deux hommes qui avaient mérité l'estime, l'amitié et la confiance de leurs concitoyens, répand d'abord la consternation et les plus vives allarmes. Desfourneaux mande auprès de lui pour affaires de service, le chef de brigade Lefranc, et sous le voile de la plus sincère amitié, il médite sa perte. Lefranc, qui n'a jamais su transiger avec son devoir, se rend à ses ordres. A peine est-il arrivé, que Desfourneaux se répand en propos les plus atroces, il exale sur lui toute la fureur dont son cœur est imprégné, il se sert des termes les plus révoltans, il ajoute les menaces à l'injure, il ordonne qu'on l'arrête et qu'on le conduise à bord du bâtiment où étaient Gavanon et Tuffet.

Lefranc, irrité d'un acte aussi arbitraire, convaincu de son illégitimité, échappe à ses satellites, et se rend au fort la Tourterelle. Le bruit de son arrestation avait déjà répandu de nouvelles allarmes et d'autant plus vives que Desfourneaux, dans les accès de la rage qui l'animait, s'était permis les propos les plus forts et les plus indiscrets. De toutes parts on prend les armes pour le salut commun, de toutes parts on court se renfermer dans les forts, pour se mettre à l'abri de la tempête qui menaçait. Desfourneaux force ceux qui sont restés dans la ville, à marcher contre ces forts pour s'en rendre maître, on les reçoit avec l'intrépidité du désespoir, le combat est sanglant, des malheureuses victimes tombent, les assaillans et Desfourneaux sont obligés de faire retraite.

Cependant le bruit du canon s'était fait entendre dans la plaine; les échos en avaient retenti au loin dans les montagnes, et déjà les Africains étaient instruits qu'on avait attenté à la liberté et à la vie de leurs défenseurs. Des torrens se précipitent des mornes et viennent grossir ceux de la plaine; les Africains s'électrisent, ils volent au secours de leurs frères, la mort les précède et marche devant eux; les délégués voyant la tempête s'accroître et le danger imminent qui les menaçait, m'écrivirent de me rendre de suite aux Cayes, pour arrêter le cours d'un désordre qui présageait les événemens les plus funestes.

Dans le tems que je reçus leur lettre qui annonçait ces grands malheurs, je faisais seul tête à l'ennemi, et je le combattais sans relâche. Dejà même la victoire semblait devoir se décider en ma faveur, déjà j'avais livré plusieurs combats qui avaient été couronnés du plus heureux succès, le genéral Anglais Bowyer y avait reçu des blessures dangereuses; Sevré, ce coryphée des émigrés, y avait perdu la vie, la terreur et l'épouvante s'étaient répandues dans tous les quartiers rebelles. Je pars pour empêcher, s'il est possible, les horreurs qu'enfantent le désordre et l'anarchie; j'arrivais aux Cayes, lorsqu'une multitude incroyable d'Africains franchissait les barrières de la ville. L'indignation et la fureur s'étaient emparées de tous les esprits, à la vue des satellites des délégués et de Desfourneaux qui, quelques jours auparavant, menaçaient les citoyens de couleur d'une destruction entière, les Africains étaient irrités de leur présence, ceux-çi méconnoissent la voix de leurs chefs et ne suivent plus que l'impulsion de la rage qui les anime. Au milieu de ces scènes affreuses je donne des ordres pour arrêter le cours des vengeances; mais ces hommes n'aguères si dociles à ma voix ne m'entendent plus, mon autorité est méconnue, je me présente moi-même pour m'opposer à leur fureur, je cours les plus grands dangers, rien ne peut arrêter l'impétuosité de ces hommes furieux.

Pénétré de la douleur la plus vive sur le sort de mes malheureux concitoyens, je fais de nouveaux efforts pour sauver leurs jours. J'ordonne aux officiers qui m'entourent, je les invite au nom du salut public, au nom de l'amitié qu'ils ont pour moi, de braver tous les dangers pour soustraire les victimes à la fureur de ce peuple irrité. Ils partent, ils font le sacrifice de leur vie pour exécuter mes ordres; ils mettent en œuvre toutes sortes de moyens, promesses, menaces, exhortations vives et touchantes, tout est employé pour calmer ces têtes si exaltées. Ils environnent, ils couvrent de leurs corps les infortunés qui se jettent dans leurs bras; ils les escortent jusques dans ma maison qui bientôt se trouve remplie. On vit alors

F 2

le spectacle le plus touchant et qui eût attendri les cœurs les plus insensibles, on vit ces malheureux et moi nous embrasser et confondre nos larmes que nous versions tout à la fois de plaisir et de douleur; les soucis, les noirs chagrins qui dévoraient mon ame, disparaissent à mesure que je vois quelques-uns de mes infortunés concitoyens rendus auprès de moi. O vous qui, le cœur pétri du fiel le plus amer, versez sur toutes mes actions des torrens du venin le plus subtil, hommes féroces et cruels, que n'avez-vous été les témoins de mes vives sollicitudes, de mes soins fraternels, des douleurs aigues qui ont poigné mon ame! Vous me dites barbare! Eh! c'est vous qui l'êtes et non pas moi...... Peu à peu le calme renaît, les passions s'appaisent, on prête l'oreille à ma voix, on exécute mes ordres, et désormais la vie des citoyens est en sûreté. Au milieu de cette tempête affreuse, les jours de Leborgne et de Kerversau furent respectés; mais ils avaient perdu la confiance du peuple; ils me chargèrent de nouveau des soins du gouvernement, et peu de jours après ils partirent pour le Cap. Rey et Desfourneaux, après avoir allumé le feu de la guerre civile, avaient pris la fuite dans une barque qu'ils trouvèrent dans le port. (*a*)

O Rey! ô Leborgne! ô Desfourneaux! si vos cœurs ne sont pas environnés d'un triple airain, si vos ames sont susceptibles de quelques remords, combien vous devez en éprouver aujourd'hui! C'est vous, oui, c'est vous qui êtes la cause de tous les malheurs qui sont arrivés; c'est vous qui, par vos suggestions perfides, par

---

(*a*) Sonthonax, dans sa proclamation du 23 Frimaire, dont je parlerai tout à l'heure, hyperbolise tous les faits arrivés dans ces malheureux évènemens, et il en rejette tout l'odieux sur moi. Toujours impartial, il se garde bien de dire tout le bien que j'ai fait. Il se garde bien de dire que j'ai envoyé mes officiers avec des détachemens dans tous les quartiers de la ville pour soustraire les victimes à la fureur du peuple irrité et les escorter chez moi; il se garde bien de dire, que pendant toutes les horreurs de cette tempête, j'ai eu dans ma maison six cents citoyens à qui j'ai prodigué les soins les plus fraternels, et cependant Sonthonax savait bien tout cela; mais pour ne pas se découvrir dans la personne de ses délégués, il n'en dit rien, il représente cette tempête comme préméditée et excitée par les citoyens de couleur. Certes, si son assertion n'était pas calomnieuse, nous n'aurions pas à répandre des larmes sur la mort de nos vrais amis qui ont succombé dans ces jours affreux, tandis que mes soins ont sauvé les jours de plusieurs citoyens, dont les cœurs peut-être sont éloignés de moi; mais voici un fait qui donnera à tous mes lecteurs une règle sûre, à l'aide de laquelle il pourra établir son jugement.

Pendant le cours de la révolution, un homme fanatisé, sans doute par les méchans, s'était chargé d'assassiner un de mes frères, il y réussit; mais il fut à l'instant arrêté et conduit dans notre camp. Nous donnâmes dès lors un grand exemple de notre modération et de notre humanité; car ses jours furent conservés. Cet homme a toujours resté depuis dans la ville des Cayes. Il y était lorsque les malheureux évènemens de fructidor ont eu lieu. Si ces jours eussent été des jours de vengeances pour les citoyens de couleur, la vie de cet homme eut-elle été respectée? Hé bien! elle l'a été, et aujourd'hui même, il est dans la ville des Cayes. Lecteur, juge entre Sonthonax et nous.

vos complots infâmes, avez donné naissance à tant de maux ; c'est vous qui, voulant exécuter un plan de destruction, avez entraîné dans l'abyme des hommes déjà méchans par eux-mêmes, et qui avez attiré sur leurs têtes une réciprocité de vengeances ; c'est sur vous que doit tomber le poids de la justice nationale. La voix de la vérité se fera entendre. Vous pourrez en imposer, un instant, à la nation Française par des calomnies tissues avec art ; mais craignez que sa vue perçante vous reconnaisse à travers l'enveloppe dont vous vous couvrez, craignez qu'elle vous inflige les justes peines dont vos funestes projets vous ont rendus dignes.

A peine ce volcan affreux dont les délégués et Desfourneaux avaient excité l'éruption, fut-il éteint, que je m'empressai d'imposer silence aux passions, de ramener la confiance et de faire succéder l'ordre à l'anarchie, (je ne m'en glorifie pas, je n'ai fait que mon devoir ;) mais les citoyens, les étrangers même me votèrent des adresses de remercîmens ; tous reconnurent qu'ils me devaient la conservation de leur vie et de leurs propriétés ; tous convinrent que, si la ville des Cayes existait encore, c'était à mes soins extraordinaires qu'on en était redevable. Je rendis compte aux délégués du directoire des événemens malheureux qui étaient arrivés, j'en accusai leurs délégués et Desfourneaux, j'établis mes accusations sur des preuves et je demandai justice.

Sonthonax voulut mettre une apparence d'impartialité dans une affaire aussi importante. Il chargea trois généraux de Brigade (*) de faire sur les lieux des perquisitions sur les causes de ces événemens.

Tous, dans leur compte rendu, conviennent d'abord, qu'avant l'arrivée de la délégation aux Cayes, le département du Sud était dans l'état le plus florissant, que les Africains y jouissaient de la vraie liberté, que les lois de l'égalité y étaient parfaitement observées, que tous les citoyens en général y vivaient heureux. Tous conviennent ensuite, que les délégués et Desfourneaux ont mis la partie du Sud à deux doigts de sa perte, qu'ils ont fomenté, provoqué les événemens du 10 Fructidor, les uns par leurs déprédations, par la dissolution de leurs mœurs, par leurs machinations infernales, les autres par leurs vexations inouies, par leurs actes tyranniques et par leur haine fortement prononcée contre les citoyens du 4 Avril.

Combien les passions aveuglent les hommes ? Sonthonax plongé dans un affreux désespoir proclame que les délégués et Desfourneaux, qui ont tout fait pour perdre le département du Sud, ont

---

(*) Beauvais, Chanlatte et Martial Besse.

bien mérité de la patrie et plusieurs chefs qu'il désigne et moi ; qui venons de sauver ce même département à la France, qui le lui conserverons, je l'espère, malgré tous les efforts qu'il fait pour le perdre, nous les zélés défenseurs de la république Française, il nous proclame traîtres à la patrie. Eh ! quelle est donc la patrie de Sonthonax ? En vérité, on dirait presque que c'est l'Angleterre ; et certes, on ne peut pas mieux que lui entrer dans ses vues, on ne peut pas mieux que lui servir ses intérêts.

La proclamation de Sonthonax, qu'il qualifie d'impartiale, a été dictée par la partialité la plus injuste et enfantée par le machiavélisme le plus atroce ; tout y respire la haine et la passion, elle n'est calquée que sur des mensonges et des impostures. Je vais y répondre : en réfutation de ses calomnies, je dirai des choses vraies ; mes juges et mes lecteurs distingueront aisément la fausseté et la passion qui règnent dans cette proclamation, et la vérité qui fera la base de mes réponses.

PROCLAMATION

Du 23 Frimaire sur les événemens arrivés aux Cayes en Fructidor.

Il est tems de déchirer le voile qui couvre les événemens qui se sont passés dans le Sud de la colonie, au mois de Fructidor dernier : il est tems d'éclairer le peuple sur les atrocités qui s'y sont commises.

DÉVELOPPEMENT ET RÉFUTATION DE LA PROCLAMATION.

Oui, il est déchiré ce voile épais qui couvrait les agents de cette faction qui a juré l'anéantissement des citoyens de couleur, de ces fideles défenseurs de la république Française, faction dont le caractère et les projets avaient été si bien dépeints par le délégué Roume ; il est tems d'éclairer la nation Française sur les atrocités qui ont été commises dans le Sud de la colonie, par les délégués de Sonthonax, et par Desfourneaux, et sur les moyens qu'ils ont employés pour allumer la guerre civile et bouleverser ce département.

La commission, avant de se décider, a scruté soigneusement la cause des troubles; elle a interrogé des hommes de toutes les couleurs et de tous les partis; elle a reçu les rapports de ses délégués; elle les a comparés aux mémoires faits par les chefs des rebelles; juste et impartiale dans ses recherches, sa lenteur à instruire les habitans de la colonie est le gage de son amour pour la vérité.

Si la commission, ou plutôt Sonthonax, avait scruté soigneusement la cause des troubles, il aurait vu qu'ils ont pris leur source dans l'immoralité de Leborgne, la perversité de Rey, l'un et l'autre ses délégués, et dans les actes arbitraires et tyranniques de Desfourneaux ; les hommes de toutes les couleurs et de tous les partis en conviennent. Les mémoires de ses délégués ne pouvaient qu'être à leur avantage, ils se seraient bien gardés de dévoiler leurs turpitudes et leurs crimes ; ceux qui lui ont été donnés par les citoyens de couleur, sont calqués sur des faits vrais, ils en ont les preuves en main. Il a donc été injuste et partial dans ses recherches; et sa lenteur à se décider, prouve l'embarras dans lequel il se trouvait, de donner un air de candeur à sa perfidie et de vérité à ses impostures.

Des attentats inouis ont été commis aux Cayes, à Saint-Louis et dans plusieurs autres communes de la partie du Sud. La délégation du

Qui est-ce qui a donné lieu à ces attentats ? Ne sont-ce pas les délégués et Desfourneaux ? N'est-ce pas leur conduite antirépublicaine et déprédatrice, n'est-ce pas leur exécrable tyrannie qui les ont provo-

gouvernement a été avilie, ses délégués incarcérés, la commission méconnue, ses paquets interceptés, ses courriers massacrés.

qués? Qui les a commis? N'est-ce pas tout un peuple irrité de voir ses ennemis attenter à la liberté et à la vie de ses défenseurs? Les délégués se sont avilis eux-mêmes par la dissolution de leurs mœurs. Une garde sûre placée dans la maison qu'ils habitaient, les a mis à l'abri de la tempête qu'ils avaient excitée et qui était prête à les engloutir. Arnaud Pretty son courrier (et non pas ses courriers) qui avait insurgé le camp Perrin contre le chef qui le commandait, en présence des délégués, qui avait été pris par les Anglais avec les paquets de Sonthonax dont ils avaient pris connaissance, cet Arnaud Pretty a péri de la main des mêmes hommes, que, peu de jours auparavant, il avait insurgés.

Les lois de la nature et le droit des gens ont été foulés aux pieds, les propriétés ont été livrées au pillage, et les personnes au fer des assassins; des hommes et des femmes ont été hachés en morceaux; deux cents citoyens de tout âge et de tout sexe, et de toute couleur ont été immolés de sang-froid.

Quels hommes affreux, que ceux qui foulent aux pieds les lois de la nature et le droit des gens! Eh bien! Les délégués et Desfourneaux l'ont fait. Ils avaient été accueillis avec cette cordialité qui est l'appanage des bons cœurs; on croyait qu'ils venaient consolider cette harmonie, cette concorde qui régnaient aux Cayes depuis le départ de Sonthonax? Qu'ont-ils fait? Ils ont secoué le flambeau de la discorde, ils ont provoqué la perte de ceux qui les avaient reçus avec fraternité, qui partageaient avec eux leur asile, ils ont violé les lois sacrées de l'hospitalité; mais remarquez comme l'imposture se dévoile elle-même; si l'âge, ni le sexe, ni la couleur n'ont pas été respectés dans ces jours affreux, n'est-ce pas une preuve évidente que c'étaient les terribles effets d'un peuple si furieux, qu'il ne choisissait pas ses victimes? Comment donc Sonthonax peut-il affirmer que ces victimes ont été immolées de *sang-froid?* Si elles ont été immolées de *sang-froid*, pourquoi s'écrie-t-il dans le paragraphe suivant; quel a été le prétexte de *tant de fureurs?* En vérité, il faut bien compter sur sa toute-puissance ou sur l'aveuglement des hommes, pour croire en imposer par des aveux aussi contradictoires et par des mensonges anssi évidents.

Quel a été le prétexte de tant de fureurs? L'arrestation d'un seul homme. Quel en a été le vrai motif,

Le prétexte, le vrai motif, les véritables causes de tant de fureurs sont l'immoralité et la perversité des délégués, leur luxe insolent, leurs débauches effrénées, et leurs infernales

L'ambition démesurée de quelques chefs, la cupidité de leurs complices, la crainte de voir leurs rapines dévoilées; leur tyrannie abattue, la source de leur profusion tarie. Quels moyens ont-ils employés ? Les armes ordinaires des factieux, le mensonge et la calomnie.

infernales machinations; les actes arbitraires et tyranniques de Desfourneaux, les arrestations faites en violant les lois sacrées de la constitution, les invectives atroces, les terribles menaces dont Desfourneaux accabla les prisonniers, l'attaque du fort l'Islet où les citoyens s'étaient réfugiés pour se mettre à l'abri des dangers qui les menaçaient, le bruit du canon tiré à cette attaque, qui retentit au loin dans la plaine et dans les mornes, qui souleva les Africains et les électrisa de telle sorte, que rien ne put arrêter leur rage impétueuse; voilà le vrai prétexte, voilà le vrai motif de tant de fureurs; Sonthonax le sait parfaitement bien. Quels étaient les moyens que les délégués et Desfourneaux employaient pour réussir dans leurs noirs projets ? Les armes ordinaires des factieux, le mensonge et la calomnie.

Ils ont séduit les noirs par la crainte du retour à l'esclavage; ils ont dit aux citoyens de couleur qu'une conspiration était formée pour livrer leur caste à la proscription et à la mort; que les commissaires du gouvernement en étaient les chefs, leurs délégués les principaux agens, tous les Français venus d'Europe les complices.

Les délégués, en parcourant les habitations, ont voulu séduire les noirs en cherchant à leur persuader que les hommes de couleur voulaient les retenir dans l'esclavage, parce que ceux-ci les engageaient au travail, et faisaient exécuter les sages règlemens du commissaire-civil Polverel; ils disaient aux cultivateurs que la véritable liberté consiste à ne rien faire, et dans plusieurs endroits, leurs perfides conseils avaient paralisé la culture; mais les Africains en général, bien convaincus que leur cause est liée à celle des citoyens de couleur, ont été inaccessibles à la séduction. Ils ont dit aux blancs qui vivaient paisiblement et fraternellement avec nous depuis deux ans que Sonthonax était absent de Saint-Domingue, ils ont dit aux blancs (et leurs Coriphées l'ont consigné dans leurs écrits) qu'une conspiration était formée pour livrer leur caste à la proscription et à la mort, que Villatte et Pinchinat en étaient les chefs, les hommes de couleur en place les principaux agens, tous les mulâtres de Saint-Domingue leurs complices.

La commission se respecte trop elle-même, elle honore trop les lumières et

Les hommes de couleur honorent trop les lumières et le bon sens du tribunal suprême de la nation Française et de la

le bon sens de ses concitoyens pour répondre à de si grossières impostures, autrement que par le défi formel de citer un seul de ces actes qui porte la plus légère empreinte des odieux projets qu'on ose lui imputer.

France entière, pour répondre à de si grossières impostures ; mais ils donnent le défi formel à Sonthonax et aux calomniateurs de sa trempe, de citer un seul exemple qu'il y ait eu au Cap, ou aux Cayes une seule goutte de sang répandu (excepté celui des criminels condamnés par les tribunaux) pendant les deux années qu'il a été absent de St-Domingue. Quant à ses actes, ils portent tous l'empreinte des odieux projets qu'on lui impute.

Prenons pour exemple l'affaire de Villatte. C'est contre son embarquement que les factieux se sont le plus élevés. Ce général est arrêté, et avec lui un grand nombre de citoyens de couleur. Le fait était constant, et les dispositions du code pénal précises. Eh bien ! La commission, par son indulgence, n'a-t-elle pas arrêté le sang prêt à couler ? Ne s'est-elle pas bornée à éloigner des hommes qui ne pouvaient plus demeurer dans la colonie sans danger pour la tranquillité publique, à envoyer en France des coupables, dont elle aurait pu ordonner le supplice ? A-t-elle fait acception de personne ? Les instigateurs blancs, les complices noirs n'ont-ils pas été également embarqués ? Une foule de citoyens de couleur, plus malheureux que coupables dans la rebellion du 30 Ventôse, n'ont-ils pas été ren-

Prenons pour exemple Villatte ; c'est contre lui que les factieux de tous les partis se sont élevés. Eh bien ! Sonthonax n'a-t-il pas secondé les vœux de ces factieux ? Quoique ce général eut prouvé son attachement à la France par sept années de travaux, Sonthonax ne l'a-t-il pas condamné sans l'avoir entendu ? N'a-t-il pas lancé contre Villatte une proclamation qui provoquait l'effusion du sang, si celui-ci plus modéré et toujours fidelle à ses principes d'humanité ne se fut rendu lui-même ? Lorsque Laveaux, aussi lâche que féroce, versa le sang de ces malheureuses femmes qui venaient au-devant de Villatte, Sonthonax a-t-il puni l'effusion de ce sang ? Que dis-je ? N'y a-t-il pas applaudi par son silence ? Le fait est constant et les dispositions du code pénal précises. Si Sonthonax n'a pas répandu le sang de ce brave général, qu'il ne croye pas en imposer, c'est qu'il n'a pas osé le répandre ; il n'a pas osé satisfaire pleinement les vœux des Anglais et des émigrés, contre lesquels ce général avait si vaillamment défendu le poste qui lui avait été confié. Craignant quelque secousse violente et dangereuse, il s'est borné à embarquer Villatte, ainsi que les hommes qui avaient montré le plus d'énergie et de courage

dus à la liberté ? Quels sont les hommes qu'elle a revêtus de sa confiance, pour aller dans le Sud prêcher l'évangile de la paix ? Ne sont-ils pas les généraux Chanlatte et Martial Besse tous deux citoyens de couleur ? N'a-t-elle pas fait partager les faveurs du gouvernement à plusieurs hommes de couleur connus par leur attachement à la France ? Où est la passion dans cette conduite constante et uniforme ? Où est la haine ? Où est la défiance ? Où est la partialité ?

contre tous les ennemis de la république Française. Sonthonax n'a fait acception de personne ; les blancs, amis de la liberté et de l'égalité, les noirs qui ayant quelques lumières et de l'expérience n'auraient pas adopté ses vues, ont été également embarqués, et il n'a rendu à la liberté que les hommes de couleur faibles et sans connaissances, qui ne pouvaient plus désormais le contrarier dans ses projets. Quels sont les hommes qu'il a revêtus de sa confiance pour aller dans le Sud prêcher l'évangile de la discorde ? Ne sont-ce pas des hommes couverts de crimes, dont il voulait faire servir l'ambition à ses vues, et qu'il croyait propres à semer les horreurs des dissensions ? Sonthonax n'a-t-il pas eu l'adresse machiavélique de faire partager les faveurs du gouvernement à quelques hommes de couleur aveuglément ambitieux qui pouvaient lui être utiles à cause de leur épiderme ? Il s'écrie : où est la passion dans cette conduite uniforme ? Où est la haine ? Où est la défiance ? Où est la partialité ? Nous allons en citer de grands exemples, et en même-tems donner un nouveau jour à ses impostures, et à sa perfidie.

Aux Cayes, un chef militaire prévenu d'un projet d'assassiner, est arrêté par ordre de la commission pour être conduit au Cap, il s'échappe des mains de ses gardiens, il cherche dans les forts un asile contre la loi. Un traître les lui livre ; tous les instigateurs de la sédition l'y suivent : ils tirent le canon d'allarme. Des émissaires se répandent dans la plaine et soulèvent les atteliers ; trois jours se passent dans les plus mortelles allarmes, mais le sang

Aux Cayes, un chef militaire connu par son amour ardent pour la liberté, dont les travaux extraordinaires avaient tiré la culture du néant, est arrêté sous le vain prétexte de ce projet d'assassiner les blancs, projet dont j'ai déjà démontré la fausseté. Desfourneaux l'accable d'injures et de menaces, et se répand en invectives atroces. Ce chef militaire échappe des mains de ses gardiens, il cherche dans les forts un asyle contre la tyrannie. Les citoyens effrayés des terribles menaces de Desfourneaux prennent les armes et se retirent aussi dans les forts pour se mettre à l'abri de l'orage qui grondait sur leurs têtes. Desfourneaux, ce provocateur éternel du désordre, fait battre la générale et force

des citoyens n'a pas coulé, leurs propriétés sont respectées. Le quatrième jour André Rigaud paraît : il se rend de suite au fort de l'Islet, et ne se concerte qu'avec les rebelles. Le lendemain, les barrières lui sont ouvertes ; il entre en ville à la tête de ses troupes, environné d'une foule de brigands ; et avec lui le pillage et la mort. Il demande une ampliation de pouvoirs, elle lui est accordée ; la vie des citoyens est mise sous sa sauve-garde, et ses satellites dépouillent, égorgent les amis de la France, et les dépositaires de l'autorité du gouvernement sont entourés de cadavres ensanglantés de leurs plus fidelles défenseurs.

le reste des citoyens à marcher contre les forts. Le canon se fait entendre, le combat s'engage, des malheureuses victimes tombent, et l'imposteur Sonthonax affirme audacieusement qu'à mon arrivée aux Cayes, le sang n'a pas encore coulé. Cependant le bruit du canon soulève tous les atteliers, les Africains électrisés menacent à leur tour, et les délégués éperdus m'écrivent de me rendre de suite aux Cayes pour arrêter le cours de ces affreux désordres. Forcé de quitter l'ennemi et d'abandonner la victoire que je tenais, pour ainsi dire, par la main, je pars : j'arrive aux Cayes, dans le moment même où les Africains écumans de rage, franchissaient les barrières de la ville. Pouvais-je arrêter en entier le cours d'un mal que les délégués et Desfourneaux avaient porté à son dernier période ? Non ; mais je fais tous mes efforts pour en diminuer les horreurs ; je me présente moi-même pour servir de guide à la fureur de ces hommes exaspérés, je cours les plus grands dangers. Mes officiers se transportent, par mes ordres, dans tous les quartiers de la ville, avec des détachemens ; ils servent de rempart aux malheureux qui se jettent dans leurs bras, ils les escortent dans ma maison ; j'ai prodigué, pendant trois jours à six cens citoyens rendus auprès de moi, les soins les plus fraternels ; les délégués prêts à être écrasés par la foudre qu'eux-mêmes et Desfourneaux avaient attirée, ont été sauvés par ces mêmes hommes qu'ils voulaient perdre et qui ont été leurs plus fidelles défenseurs.

Voilà les faits, voilà la vérité. Sonthonax en était parfaitement instruit. Pourquoi donc rejette-t-il sur moi tout l'odieux de ces journées affeuses, tandis qu'il savait bien que c'étaient ses délégués et Desfourneaux qui les avaient provoquées ? Pourquoi ne dit-il pas que ma maison a été l'asyle de six cents personnes enlevées à la fureur de ce peuple irrité par les efforts extraordinaires de mes officiers ? Pourquoi ne dit-il pas que ses délégués ont été sauvés de la tempête par une garde fidelle qui a veillé à la sûreté de leurs jours. N'est-il

pas aisé de voir, dans le faux exposé de Sonthonax, la haine la mieux caractérisée, l'imposture et la perfidie la plus atroce.

Le brave Edouard, citoyen noir arrivé de France, l'honneur des Africains, l'apôtre et le martyr de la liberté, a succombé sous le fer des assassins soudoyés par Rigaud. Ses vertus, sa constance héroïque, ont forcé à l'admiration, jusqu'à ses bourreaux.

Edouard n'était point l'honneur des Africains, mais ce terme a paru au machiavélique Sonthonax, très-propre à exalter les têtes des noirs. Il eut dit plus vrai s'il eut dit qu'il était en horreur aux Africains, puisque ce sont eux-mêmes qui l'ont arrêté, garrotté et sacrifié dans leur fureur vengeresse, parce qu'il leur prêchait l'évangile de Desfourneaux dont ils reconnurent l'atrocité et la perfidie. Cet Edouard n'était ni l'apôtre, ni le martyr de la liberté. Où aurait-il puisé ces grands principes ? Etait-ce à l'école du duc d'Orléans qu'il avait toujours servi ? Desfourneaux l'avait pris pour son aide-de-camp, parce qu'il le croyait propre à lui faire des prosélytes parmi les noirs, et à le servir dans ses projets. Desfourneaux l'a entraîné dans l'abyme qui l'a englouti.

Lilladam, jeune citoyen du 4 Avril, également arrivé d'Europe, et élevé dans les principes du plus pur républicanisme, a été leur victime. L'antropophage Lefranc l'a déchiré et mis en lambeaux de ses propres mains.

Lilladam, jeune citoyen du 4 Avril, avait été favorablement accueilli par ses frères malgré les erreurs de sa jeunesse. Loin d'avoir été élevé dans les principes du plus pur républicanisme, il avait, au contraire, toujours vécu avec les Anglais. Le calomniateur Sonthonax le sait bien ; mais on croyait que, revenu de ses écarts, il était susceptible d'adopter des bons principes. Malheureusement il était ambitieux, et les délégués ont employé ce véhicule pour le séduire et l'égarer de nouveau ; il a été victime de ses nouvelles erreurs ; mais voyez la haine excessive, voyez la passion furieuse de Sonthonax, pesez bien ces mots : *L'antropophage Lefranc l'a déchiré, mis en lambeaux de ses propres mains*. Ne faut-il pas avoir l'ame et le cœur imprégnés du poison le plus mortifère pour s'exprimer ainsi. Comment répondre à de telles expressions ? En témoignant tout le mépris et toute l'horreur qu'elles inspirent.

Citoyens, la commission du gouvernement français est loin de voir dans cet en-

Augustes représentans de la nation française, les citoyens de couleur de Saint-Domingue sont loin de croire que vous

chaînement d'attentats le crime des gens de couleur. Non, malgré l'astucieuse scélératesse des ordonnateurs de la révolte, le sang qu'ils ont répandu ne retombera pas sur la tête des citoyens du 4 Avril. Si l'ambition ou la cupidité en ont aveuglé quelques-uns, c'est un malheur qui est commun avec les blancs, avec les noirs, avec toutes les sociétés nombreuses, mais dont on ne peut accuser ceux qui sont restés fidèles.

verrez d'un œil d'indifférence cet enchaînement d'attentats contre leur caste infortunée. Non, malgré l'astucieuse scélératesse des factieux qui ont juré leur perte, le crime de ces factieux ne restera pas impuni, les troubles qu'ils ont suscités, le sang qu'ils ont fait répandre, retomberont sur leur tête et non sur celle des citoyens du 4 Avril. Si, parmi ces derniers, il en est quelques-uns que l'ambition ou la cupidité aient aveuglé au point de servir d'instrumens à la destruction de leurs frères, et à se ranger au nombre de leurs calomniateurs, c'est un malheur commun avec les blancs, avec les noirs, avec toutes les sociétés nombreuses; mais leurs efforts seront impuissans, et il n'en sera pas moins vrai que les citoyens de couleur vous resteront toujours fidèles.

Des hommes de toutes les couleurs se trouvent au nombre des chefs de la révolte: des hommes de toutes les couleurs en ont été les instrumens ou les victimes. Les premiers sont très-heureusement en petit nombre; et la commission doit les signaler à la colonie entière pour prémunir les bons citoyens contre leurs artifices.

Des hommes de toutes les couleurs se trouvent au nombre des provocateurs des troubles des Cayes. Des hommes de toutes les couleurs en ont été les instrumens ou les victimes. Les premiers sont très-heureusement en petit nombre, et les citoyens de couleur doivent les signaler au tribunal de la nation et à la France entière, pour les prémunir contre leurs artifices.

Les deux Rigaud, Duval Monville, Salomon, Lefranc et Pinchinat, voilà les chefs de la révolte des Cayes. Ce Pinchinat, qui, en 1791, a sacrifié 300 noirs à la rage des factieux du Port-au-Prince, en stipulant leur déportation a la Baye Honduras, pour prix de leur fidélité aux hommes de couleur, et

Rey, Leborgne et Desfourneaux, voilà les provocateurs, voilà les auteurs des troubles des Cayes et des malheurs qui y sont arrivés. Sonthonax, Raimond et Leblanc, en applaudissant à leur conduite, en les mettant à l'abri de tout reproche, en déclarant fausses et calomnieuses les accusations portées contre le général Desfourneaux, accusations établies sur des faits et des preuves, démontrent évidemment qu'ils ont ordonné eux-mêmes toutes les ma-

du sang qu'ils avaient versé pour leurs droits ; ce Pinchinat, qui, après avoir secoué, dans le Nord de la colonie, les flambeaux de la discorde, est revenu exercer ses fureurs dans le Sud, pour couvrir ce malheureux département de sang et de crimes.

nœuvres qui provoquaient nécessairement ces troubles et ces malheurs. Voilà les hommes que nous désignons à la France entière pour la prémunir contre leurs impostures et leurs artifices. Que Sonthonax n'imagine donc pas qu'on croira aveuglément à toutes les calomnies qu'il vomit contre Pinchinat qui a donné si souvent des preuves éclatantes de son amour pour la république française. Envain dira-t-il que *Pinchinat, après avoir secoué, dans le Nord de la colonie, les flambeaux de la discorde, est revenu exercer ses fureurs dans le Sud, pour couvrir ce malheureux département de sang et de crimes* ; ces expressions épouvantables n'en imposeront tout au plus qu'à ceux qui ne sont pas instruits des faits. Car, si, provoquer instamment la convocation des assemblées primaires pour élire des députés au corps législatif de France, si, être élu lui-même député par le vœu unanime de ses concitoyens qui rendaient hommage à ses vertus, à ses talens et à ses lumières, si, demander aux délégués aux Cayes un passe-port pour se rendre en France, si, braver les dangers de la mer et celui de tomber entre les mains de ses ennemis, pour aller comparaître au tribunal de la nation française, si ce sont, dis-je, des crimes aux yeux de Sonthonax, à la bonne heure ; Pinchinat, je l'avoue, et il l'avouera lui-même, est coupable de tous ces crimes là.

Que Sonthonax rougisse de honte, si toute fois son front peut rougir encore, d'accuser Pinchinat d'avoir sacrifié trois cents noirs à la rage des factieux du Port-au-Prince ; non, Pinchinat ne les a pas sacrifiés. Il a pu être trompé par ces factieux, (eh ! nous l'avons été si souvent) il croyait qu'il en résulterait une plus grande somme de bonheur pour tous les citoyens en général et pour ces noirs en particulier ; on devait leur procurer tous les moyens possibles pour couler des jours paisibles et heureux. Pinchinat et nous tous en étions si convaincus, que nous envoyâmes avec eux quatre de nos frères pour être les témoins de leur bonheur. C'est donc contre ces factieux seuls que Sonthonax devrait s'élever ; mais non, ce sont aujourd'hui ses bons amis, il est et leur plus zélé partisan et leur plus chère idole.

Mais voici un dilemme auquel je défie Sonthonax et tous ses partisans de répondre, ou Pinchinat était un scélérat en 1791, ou il ne l'était pas. S'il l'était, Sonthonax est un grand scélérat d'avoir nommé en 1793 ce même Pinchinat, non-seulement membre de la commission intermédiaire, non-seulement procureur-général au conseil supérieur du Port-au-Prince, mais encore son délégué, son représentant,

S'il ne l'était pas, Sonthonax est un grand scélérat d'accuser aujourd'hui Pinchinat d'un crime dont il n'est pas coupable ; donc Sonthonax est un grand scélérat.

La commission, fidelle à ses principes, se bornera, quant à présent, à rendre justice à ses agens calomniés, à payer le tribut de la reconnaissance publique à ceux qui, dans ces scènes douloureuses, ont bien mérité de la patrie et de l'humanité. Elle mettra le comble à la modération dont elle a déjà donné tant de preuves, en renvoyant au corps législatif et au directoire exécutif la punition des coupables, et en implorant la clémence nationale pour cette multitude d'hommes égarés, épouvantés ou séduits, dont les délits purement matériels ne peuvent être attribués qu'à ceux qui, par l'abus de leur influence ou de la force, les ont contraints à les commettre.

Oui, Sonthonax, vous êtes fidèle à vos principes, il est seulement dommage que ces principes soient mauvais. Vous rendez justice à vos agens ! Vous avez raison, ils ont fait tous leurs efforts pour remplir vos vues, pour bouleverser et anéantir ce département. Malheureusement pour vous, mais fort heureusement pour les intérêts de la république française, leurs trames étaient mal ourdies, et ils n'avaient pas assez de moyens. Vous payez le tribut de la reconnaissance publique à ceux qui ont bien mérité de la patrie et de l'humanité ! J'imagine que ceux qui ont sauvé la presque totalité des citoyens et la ville des Cayes d'une destruction totale que les manœuvres de vos agens avaient provoquée, j'imagine dis-je, que ceux-là ont quelque part à ce tribut, et j'en prends une portion pour moi ; mais ne parlez pas de modération, ne dites pas que vous en avez donné tant de preuves ; votre proclamation même est une démonstration du contraire ; elle ne respire que la passion la plus haineuse ; la plus grande partie des faits sont faux, le reste est exagéré ; quel venin mortel ne renferment pas vos expressions ? Les termes *de brigands*, *antropophage*, *déchiré*, *mis en lambeaux*, *etc. etc.* De bonne foi, est-ce là de la modération ? En renvoyant au corps législatif et au directoire exécutif la punition des coupables, vous répandez sur nos cœurs flétris le beaume d'un espoir consolant. Vous implorez la clémence nationale pour les citoyens de couleur qui sont, dites-vous égarés, épouvantés ou séduits ! Et eux, ils invoquent la justice nationale contre vous. L'abus monstrueux que vous avez fait de votre influence, a répandu la discorde, la consternation et la mort dans cette infortunée colonie, qui était si paisible à votre arrivée, qui commençait à refleurir et à renaître de ses cendres. De combien de délits n'êtes-vous pas coupable !

Dans

Dans ces circonstances la commission a arrêté et arrête ce qui suit :

Article premier. La commission du gouvernement déclare que les délégués Rey, Leborgne et Kerversau, sont à l'abri de tout reproche. Elle est satisfaite de la conduite sage et modérée qu'ils ont tenue dans la mission qu'on leur a confiée.

Article premier. Que Sonthonax soit satisfait de la conduite de ses délégués Rey et Leborgne ; cela doit être. Je l'ai déjà dit, ils ont fait tous leurs efforts pour bouleverser ce département ; mais qu'il déclare leur conduite sage et à l'abri de tout reproche, c'est trop fort ; il y a ici une évidente partialité.

II. Les arrêtés pris par lesdits délégués jusqu'au 14 Fructidor, epoque à laquelle ils n'ont pu agir librement, sont et demeurent approuvés : ils seront éxécutés selon leur forme et teneur.

II. Plût au ciel que lesdits délégués n'eussent jamais agi d'aucune manière (*a*) nous n'aurions pas à gémir sur tant de malheurs. Heureusement, depuis leur départ, la paix et la concorde qu'ils avaient bannies, ont repris leur empire ; le commerce brille d'un nouvel éclat, la culture est en vigueur, et nous avons le doux espoir que ce département procurera à la république de grandes ressources.

III. Déclarons fausses et calomnieuses les accusations portées contre le général Desfourneaux, relativement à la mission qu'il a remplie dans le Sud.

III. Quoi ! des accusations établies sur des faits sont fausses ! Des accusations portées par l'unanimité des citoyens de tout un département, sont calomnieuses ! Ceci passe la mesure, il y a plus que de la partialité, il y a de l'injustice.

IV. Le jugement des coupables dans les événemens des Cayes, ainsi que l'exa-

IV. Tant mieux, c'est pour nous un espoir bien consolant. Vous y figurerez, je l'espère, vous Sonthonax, ainsi que

(*a*) Sonthonax n'avait pas bien médité, sans doute, cet article ; car il a cassé plusieurs arrêtés pris par ses délégués, relativement à la prise des Américains par les corsaires. Il est de mauvaises gens qui prétendent qu'on a réussi à le faire se contredire lui-même par le moyen de l'or, tant ce métal précieux a d'empire sur lui. Je n'en sais rien, mais il n'en est pas moins vrai qu'il a cassé plusieurs de ces arrêtés ; et, pour prouver combien il desirait la prospérité du département du Sud, il voulait que ce fût l'administration de ce département qui payât les Américains que ses délégués avaient ruinés ; il est tout à la fois et inconséquent et injuste.

men définitif de cette affaire, sont renvoyés au directoire exécutif de France, et en tant que besoin au corps législatif.

tous vos agens; nous avons la plus grande confiance dans la justice du directoire exécutif de France, ainsi que dans celle du corps législatif.

V. Copie des rapports et des pièces y relatives sera adressée au directoire exécutif, et au corps législatif.

V. C'est fort bien, mais pourquoi employez-vous toute sorte de manœuvres, pour que ceux que j'envoie en France porter mes rapports et des pièces probantes, n'y parviennent pas ? Vous craignez donc que la vérité paraisse au grand jour devant le tribunal suprême de la nation française.

VI. En attendant la décision de l'un ou de l'autre des deux pouvoirs, la commission ne correspondra qu'avec l'administration, les municipalités et les tribunaux de la partie du Sud.

VI Mais les membres de l'administration, des municipalités, des tribunaux, ont accusé vos délégués et Desfourneaux; vous avez déclaré leurs accusations fausses et calomnieuses; vous correspondrez donc avec des hommes qui sont, selon vous, faussaires et calomniateurs. Quelle inconséquence!

VII. La commission autorise tous les habitans de cette partie à se retirer, soit dans la partie espagnole de l'Isle, soit dans les pays neutres ou alliés de la république, sans avoir besoin d'autres passe-ports que ceux de leurs municipalités respectives.

VII. Il y a plus que partialité, plus qu'injustice, plus qu'inconséquence dans cet article; il y a perfidie, il y a trahison. Sonthonax savait bien que les esprits faibles, effrayés de sa proclamation, abandonneraient le territoire, et que ce seraient autant de bras de moins pour sa défense. Il savait bien que les Anglais, qui avaient l'œil ouvert sur les divisions que ses agens avaient suscitées, verraient avec plaisir cette émigration et concevraient de nouvelles espérances; mais Sonthonax s'est trompé, les citoyens de couleur ont redoublé de vigilance, et cette nouvelle trahison n'a pas été d'un plus puissant secours aux Anglais que toutes les autres.

VIII. Les sommes dues; tant par l'ancienne administration du Sud que par la nouvelle, ne pourront

VIII. Article fait dans les mêmes vues que le précédent. Sonthonax croyait que les Américains ne viendraient plus dans nos ports; il croyait que la faim nous

être acquittées que dans le cas où les ordonnances auront été visées par l'agent central de la comptabilité en résidence au Cap.

réduirait à un lâche et honteux désespoir. C'est pourquoi, lorsqu'il a vu que les Américains, jugeant sa proclamation injuste, venaient toujours commercer avec nous, il a fait courir ses corsaires sur eux, et il les a déclarés de bonne prise. Il ne savait pas que ni la faim, ni la soif, ni la privation de toutes choses ne nous détacheront jamais de la république française; qu'il sache donc que les républicains du Sud ne développent jamais plus d'énergie et de courage que dans les circonstances les plus fâcheuses.

IX. Le général Chanlatte prendra le commandement de l'arrondissement de Jacmel; le général Beauvais commandera à Léogane, et aura sous ses ordres les commandans du Grand et Petit Goave, de l'Anse-à-Veau et du Fond-des-Nègres; le général Martial Besse aura le commandement de Saint-Louis.

X. Ces divers généraux seront indépendans entre eux. En cas qu'il s'agisse de marcher contre l'ennemi, ils se réuniront sous les ordres du plus ancien en grade.

IX. et X. Quel machiavélisme profond! Sonthonax nomme Chanlatte et Martial Besse pour commander l'Ouest et le Sud, et il a soin de les rendre indépendans entre eux, certain que cette indépendance excitera leur ambition, leur jalousie, et par conséquent des troubles et une subversion; il sait bien encore que tout cela sera avantageux aux Anglais; mais de quel genre d'ennemis parle ici Sonthonax? Est-ce des ennemis de la rèpublique ou des siens? O perfide, ô machiavélique Sonthonax! combien votre cœur bon et généreux doit souffrir de n'avoir pu complétement réussir dans vos vastes projets!

La présente proclamation sera imprimée, publiée et affichée partout où besoin sera, transcrite dans les registres des corps administratifs et judiciaires, et envoyée aux généraux et commandans des postes.

Fait au Cap, le 23 frimaire, l'an cinquième de la république française, une et indivisible.

Signé au registre des procès-verbaux, Leblanc, *président*; Sonthonax, Raimond, *commissaires*; Pascal, *secrétaire-général.*

Pour copie conforme, le secrétaire-général,

Signé, Pascal.

Il est donc évident que la proclamation de Sonthonax, du 23 Frimaire,

a été non-seulement dictée par la partialité la plus injuste, et enfantée par le machiavélisme le plus atroce, mais encore qu'elle n'est qu'un tissu d'impostures et de calomnies; voici un nouvel exemple de sa perfidie, voici encore une nouvelle calomnie aussi éclatante que toutes les autres; elle est consignée dans une lettre qu'il écrivit au général Beauvais. Il feint qu'étant outré sans doute de toutes ses injustices, de toutes ses vexations, je vais livrer aux Anglais le quartier que je commande. « Pendant qu'un de vos camarades, dit-il à Beauvais, va terminer sa carrière par une perfidie, vous vous immortaliserez par votre fidélité. » Non, Sonthonax, vous vous trompez encore. Ce dernier ressort que votre machiavélisme met en jeu, ne produira pas plus d'effet que les autres. Vous prétendez, vous desirez que nous nous livrions aux Anglais, vous faites tout ce qui est en votre pouvoir, pour que vos vœux s'accomplissent! Vous vous trompez; jamais les citoyens du département du Sud et moi, non jamais nous ne composerons avec les ennemis de la république. Que dis-je ? nous les combattrons à outrance; et, dans le tems même où vous écriviez cette lettre, nous nous disposions aux combats, nous nous préparions à porter la guerre dans les quartiers ennemis. Mettez en œuvre d'autres ressources, vous n'en manquez pas; employez tous les moyens que l'enfer peut inventer, à la bonne heure; mais soyez bien convaincu que, tant que nous existerons, jamais les Anglais ne s'empareront du territoire de la république confié à nos soins; il faut auparavant que nous soyons tous anéantis, et nous périrons tous en combattant sous les drapeaux de notre chère patrie, nous périrons tous sous l'étendard de la république française, une et indivisible.

J'ai prouvé par les faits que, depuis le commencement de la révolution jusqu'à ce jour, les citoyens de couleur du département du Sud, de concert avec les noirs leurs parens maternels, aidés par quelques Européens amis de leur patrie, j'ai prouvé, dis-je, qu'ils ont constamment et invariablement porté les armes pour défendre les grands et sublimes principes de la liberté et de l'égalité.

J'ai prouvé par les faits qu'ils ont combattu sans cesse les ennemis de la France, qu'ils ont, plusieurs fois, versé leur sang pour les intérêts de la république, et qu'ils lui ont consacré leur vie entière.

J'ai démontré qu'après le départ des commissaires-civils pour la France, j'ai toujours correspondu avec le gouverneur général Laveaux, malgré les grands obstacles que j'avais été forcé de vaincre, et quoique les commissaires m'eussent investi du gouvernement général du dépar-

tement du Sud et des quartiers de l'Ouest y annexés, tant que les communications seraient interrompues.

J'ai prouvé par les faits qu'avec de faibles moyens, sans recevoir aucun secours, ni de la métropole, ni du gouverneur de la colonie, par ma constance, mon zèle, avec le secours et par le courage de mes concitoyens, j'ai non-seulement défendu contre les Anglais et les émigrés coalisés avec eux, le territoire dont on m'avait confié la défense, mais encore que j'ai conquis sur eux diverses places que les traîtres leur avaient livrées.

J'ai prouvé par des faits, que j'ai poursuivi et combattu sans relâche tous les ennemis de la république, quelle que soit leur dénomination, et notamment les Anglais et les Jérémiens; j'ai affirmé que je les aurais absolument chassés du territoire qu'ils occupent, si j'avais reçu quelque portion des armes et des munitions que le directoire avait envoyées à Saint-Domingue dans ces derniers tems.

J'ai prouvé par les faits que jai consolidé la liberté, fortifié le règne de l'égalité, que j'ai ranimé la culture, provoqué et favorisé l'armement des corsaires pour protéger notre commerce et fatiguer celui de l'ennemi; et enfin que j'ai fait tout ce qui était en mon pouvoir pour rendre tous les citoyens en général heureux.

J'ai prouvé par les faits, que les délégués aux Cayes, par la dissolution de leurs mœurs, par leur vie scandaleuse, avaient avili le caractère dont ils étaient revêtus; j'ai dit que Rey avait joué un des premiers rôles parmi les factieux de Saint-Domingue, qu'il était un des plus ardens ennemis de l'égalité, que sa conduite avait été si anti-républicaine, que Polverel et Sonthonax avaient lancé un mandat d'arrêt contre lui; j'ai dit et affirmé que, puisque Sonthonax avait revêtu un homme aussi pervers, du caractère auguste de représentant de la nation française dont il avait foulé aux pieds les décrets, ce devait être pour figurer dans l'exécution d'un complot contre la république et ses défenseurs.

J'ai démontré que Desfourneaux, par ses vexations inouies, par ses actes arbitraires et tyranniques, par les injures grossières, les invectives atroces dont il avait accablé les troupes qui venaient de combattre avec lui, par ses propos indiscrets et déshonorans, par ses menaces, avait irrité le peuple et excité la plus vive indignation; j'ai dit et affirmé que les délégués et Desfourneaux avaient provoqué les événemens du 10 Fructidor et jours suivans.

J'ai prouvé par les faits que je n'ai nullement participé à ces événemens malheureux, puisque je combattais alors les ennemis de la république; j'ai dit qu'étant arrivé aux Cayes sur l'invitation des délégués,

.2312.

j'avais fait tous mes efforts pour mettre un frein à la fureur d'un peuple irrité, que j'avais envoyé dans tous les quartiers de la ville, des détachemens pour soustraire les victimes à la vengeance, que je les avais fait escorter dans ma maison, que je leur avais prodigué les soins les plus fraternels; j'ai dit et affirmé (sans m'en glorifier cependant, puisque je n'avais fait que mon devoir) que les citoyens, qui n'avaient pas péri dans ces jours malheureux, devaient à mes efforts extraordinaires la conservation de leur vie et de leurs propriétés, et qu'ils m'en ont rendu eux-mêmes un témoignage éclatant.

J'ai prouvé que la proclamation des délégués du directoire, ou plutôt de Sonthonax, du 23 Frimaire, était calquée sur la partialité la plus injuste, et enfantée par le machiavélisme le plus atroce; j'ai démontré qu'elle n'était qu'un tissu d'impostures et de calomnies, j'ai dit que les comptes rendus par ceux-là même qu'il avait chargés de l'instruire sur les causes de ces événemens, conviennent tous que ce sont les délégués et Desfourneaux qui les ont provoqués, et qu'ils s'accordent tous à m'en disculper.

J'ai prouvé par les faits que Sonthonax m'avait lâchement calomnié dans une lettre qu'il écrivit au général Beauvais, lorsqu'il lui dit que je vais terminer ma carrière par une perfidie, en livrant aux Anglais le quartier qui est sous mon commandement, tandis que je me disposais à marcher contre ces mêmes Anglais, que depuis je leur ai livré un combat terrible et sanglant, dans lequel plusieurs chefs émigrés ont péri, et que je m'honore d'une nouvelle blessure que j'ai reçue en les combattant.

Tant que le sang circulera dans mes veines, je prouverai par des faits mon amour ardent pour la république française, une et indivisible, et ma haine pour ses ennemis. Ma vie lui appartient, depuis long-tems je la lui ai consacrée, je ne vivrai que pour la défense de ses intérêts; et quand la mort tranchera le fil de mes jours, mes derniers vœux seront pour sa gloire et sa prospérité.

Fait aux Cayes, le 18 Thermidor, l'an cinquième de la république française, une et indivisible.

André RIGAUD.

E777
R565m
1-SIZE